



ECHO DE LA VIE antignolaise

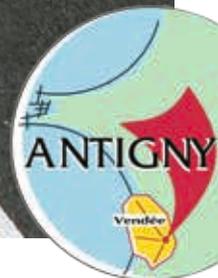
www.antigny85.fr

#05
JANVIER 2017



PAGE 10-11

ANTIGNY-GROISY 15 ANS DE JUMELAGE



INFOS COMMUNALES

15 ans
du comité
de jumelage
Pages 10-11



INFOS GÉNÉRALES

Recensement
de la
population
Page 15



INFOS ASSOCIATIVES

Let's Go
Pays de
La Châtaigneraie
Page 37



Sommaire

ÉDITO 02**INFOS COMMUNALES** 03

Inventaire zones humides	03
Zone d'activités des Plantes	03
Zone d'activités des Plantes	03
Rue des Plantes : effacement du réseau électrique	04
Un nouveau commerce	04
Départ en retraite Marie-Joëlle Crabeil	04-05
Convention partenariale : Familles Rurales	05
Le "Marmiton" : accès MPR	05
Éco-Quartier Beaulieu	06
Édition "Paysage de votre commune"	06
Voirie, environnement et bâtiment	07
L'outil en main	08
La quinzaine bleue	08
Le déplacement solidaire	09
Une 3 ^{ème} fête inter-quartiers	09
Antigny-Groisy : 15 ans déjà !	10-11
Une centenaire fêtée	12
Monseigneur Bonnet : 50 ans de sacerdoce	12
Décès d'une grande figure : Magdeleine Baudry	13

INFOS GÉNÉRALES 14

Comment se protéger des cambriolages	14
Recensement de la population 2017	15
Tri des emballages : on vous simplifie la vie !	16
Le numérique pour tous	16
Mission locale du Sud Vendée	17
Multi service Sud Vendée	18
Le Secours Catholique	19
Culte protestant	19
Association Valentin Haüy	20
La Ligue contre le cancer	20
Le don du sang	21

INFOS ASSOCIATIVES 22

OGEC / APEL	22-23
École Saint-Joseph	24-25
Les Aiglons	26
Club Amicale Antignolaise	26
L'Anvol	27
La Virgule	28
Société de Chasse	28
Tennis Club	29
Badminton	29
ADMR	30
AAE	30
Familles Rurales	31
UNC	31
Veufs et Veuves	32
FAVEC : Face au Veuvage	32
Comité de Jumelage	33
Mère-Ayve	34
El Niño de Quito	35
Pont d'Alma	35
Communauté Chrétienne	36
Let's Go	37

ÉTAT CIVIL 38**MÉMO** 39**MANIFESTATIONS ET FÊTES** 40

Chers amis antignolais,

C'est avec beaucoup de sincérité, que je vous adresse avec l'ensemble du Conseil municipal, des vœux placés sous le signe de l'optimisme et de la confiance pour l'année 2017.

Malgré de nombreuses incertitudes sur le devenir de notre territoire, dues à une réorganisation complète de ce dernier par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), à un projet de SCOT (Schéma de cohérence territoriale) et à d'éventuels rapprochements de Communautés de Communes, il est difficile pour nous de trouver notre place.

Mais en regardant dans le rétroviseur, nous pouvons constater les efforts accomplis pour l'aboutissement de nombreux projets réalisés courant 2016. Permettez-moi de vous en citer quelques-uns.

Tout d'abord, l'ouverture du magasin d' "Anne Lise, fleuriste à la campagne", avec à l'étage, la réhabilitation d'un logement T3, correspond à notre principal désir de revitalisation du centre bourg.

La zone d'activités des Plantes, où la viabilisation vient de se terminer pour la première tranche, avec l'ensemble des trois îlots vendus ou réservés, preuve du dynamisme de nos entreprises.

Que dire des quatorze permis de construire délivrés sur l'année, soit pour des habitations neuves, des restaurations du vieux bâti ou encore des bâtiments agricoles ou extensions d'entreprises.... Vous trouverez dans les pages suivantes l'ensemble des réalisations de l'année écoulée.

Bien sûr, nous ne pouvons oublier les travailleurs de l'ombre. Vous savez quelle importance je tiens à donner à notre tissu associatif antignolais. Combien pèse lourd le poids du bénévolat dans l'organisation des services sociaux, de nos loisirs, du sport et de la culture !

Pour conserver cette politique de dévouement, il faut l'adhésion de l'ensemble des concitoyens. Et depuis quelques mois, force est de constater de nombreuses incivilités sur notre commune. Je souhaiterais fortement que chaque habitant se prenne en charge, pour éviter des vitesses excessives dans telle ou telle rue ou quartier, des stationnements sauvages sur les trottoirs ou devant des entrées de propriété, pour des chiens laissés à eux-mêmes dans les rues ou menaçant les passants et ceci aussi bien dans le bourg que dans les villages. On pourrait ajouter au même chapitre les nuisances sonores de voisinage dont plusieurs personnes se sont fait l'écho, ainsi que les feux sauvages interdits dans des périodes bien précises.

Là encore, il y a toujours possibilité de recourir aux forces de l'ordre et à la sanction. Mais on préférerait tellement que chacun prenne la dimension de l'esprit citoyen pour faire en sorte que chacune de nos actions soit posée de façon à ne pas porter préjudice au droit, à la liberté et à la tranquillité de l'autre.

Pour terminer, au seuil de cette nouvelle année, permettez-moi de vous souhaiter la santé bien sûr et que cette année 2017 vous apporte joie et bonheur pour l'ensemble de vos familles, tant dans votre vie personnelle que professionnelle.

Bonne et heureuse année à chacune et chacun d'entre vous.

Yvon GOURMAUD
Maire d'Antigny

Associations antignolaises, n'hésitez pas à faire connaître vos projets, votre fonctionnement, vos activités... Le secrétariat de la mairie et les membres de la commission recevront vos articles, de préférence dactylographiés. N'hésitez pas à fournir également des photos pour illustrer votre texte, et s'il s'agit de photos numériques, fournissez plutôt un CD ou une clé USB pour obtenir une meilleure qualité. Vous pouvez également utiliser l'adresse mail de la mairie : antigny85.commune@orange.fr

Prochaine parution : Juin 2017

Rédaction : Mairie d'Antigny - Conception : Morgane Communication - Impression : Froger - © Crédits photos : Fotolia, Guy Belaud, Mairie d'Antigny.



INVENTAIRE

ZONES HUMIDES,
DU RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE
ET DES PLANS D'EAU

Lors de la séance du mardi 18 octobre, M. Hermouet du Cabinet "DCI Environnement" est venu présenter la version définitive de l'inventaire réalisé sur le terrain du 13 juin au 1^{er} juillet 2016.

Les référents par secteur étaient :

Nicolas Robin, Patrice Fromaget, Bruno Coulais, Rodolphe Fromaget, Claude Boutet, Sébastien Gazeau, Cyrille Ouvrard et Jean-Noël Bire.

Voici les principaux points de l'analyse :

2194 sondages ont été effectués sur la totalité de la commune qui couvre 2235 hectares. Le réseau hydrographique de la commune est dense avec 38,56 km et 17,06 km de réseau complémentaire (fossé...).

Selon l'arrêté du 24 juin 2008 modifié, pour qu'un sol soit hydromorphe (sol qui subit des engorgements d'eau ponctuels et qui présente une couche imperméable à faible profondeur, colorée par des oxydes de fer), il faut observer une hydromorphie supérieure à 5 % entre 0 et 25 cm de profondeur.

Il a été répertorié 129 plans d'eau et mares. Ces dernières sont de petite taille et se trouvent principalement sur les prairies. Le réseau hydrographique avec des méandres naturels est en assez bon état. Les zones humides sont étalées et sont en lien avec le relief et la nature des sols. Il apparaît également une proportion importante de zones humides en prairies (prairies temporaires et naturelles). La majorité des zones humides est inféodée au réseau hydrographique. A noter que les prairies représentent 79% des zones humides.

Au final, le résultat de l'étude montre que les surfaces humides pour la commune s'élèvent à 8,4 %, ce qui représente une superficie de 188,62 ha.

Cet inventaire va être intégré dans le document d'urbanisme de la commune (PLU).



ZONE D'ACTIVITÉS

DES PLANTES :

TARIF DE VENTE DU TERRAIN

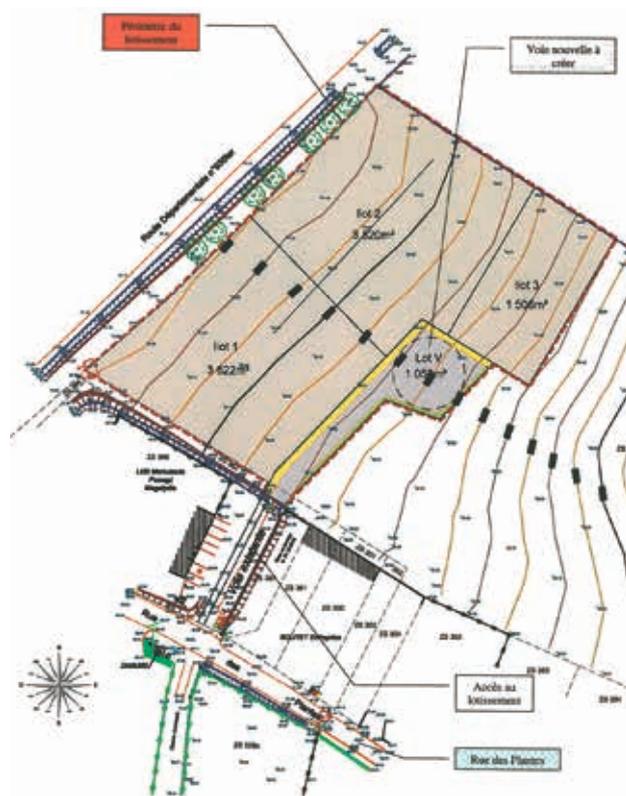
Comme annoncé dans le bulletin communal de juin, la commune vient de procéder à l'acquisition de terrains en bordure de la RD 938 Ter d'une surface de 9998 m² pour l'extension de la zone. Cette zone est classée en Ue, donc à vocation d'activités industrielles, artisanales et commerciales.

La S.C.I. "LMD" vient de réserver l'îlot N°3 d'une surface de 1506 m². Quant à l'entreprise "BO TRAVAUX", elle va s'implanter sur l'îlot N°2, d'une surface de 3821 m². Enfin la société "CARLINE", est déjà propriétaire de l'îlot N°1 d'une surface de 3 622 m².

Les frais engagés pour l'aménagement de la zone s'élèvent à 133 688, 16 € TTC. A la lumière de ces chiffres, lors de la séance du Conseil municipal du 18 octobre, il a été décidé de fixer le prix de vente à 12,50 € TTC le m².

ZONE D'ACTIVITÉS DES PLANTES

PLAN DE MASSE





En bref

RUE DES PLANTES
**EFFACEMENT DU
RÉSEAU ÉLECTRIQUE**

Profitant de l'extension de la zone d'activités des Plantes et afin d'optimiser la participation du SYDEV sur cette opération, la commune a décidé d'enfouir l'ensemble des réseaux souples (EDF, France Télécom) et procède à la mise en place d'un nouvel éclairage public moins coûteux. Le coût de cet effacement se chiffre à 141.768 € TTC avec une participation du SYDEV à hauteur de 86,420 € TTC.

Un **NOUVEAU COMMERCE**

Nadine Cornée, exerce la profession de couturière depuis 29 ans, dont 17 ans chez "Marie Pirsch" à Fontenay-le-Comte dans le haut de gamme. En 2006, elle a décidé d'ouvrir un commerce "Au P'tit Dé", situé au 41 Ter rue Rabelais à Fontenay-le-Comte. Devant faire face à une réelle augmentation de travail et étant obligée d'allonger les délais, elle décide d'embaucher. Son choix se porte sur Christelle Piffeteau qui l'a rejointe au mois de janvier 2016. Au fil des jours, elle lui suggère d'ouvrir sur Antigny un service de retouche, service non présent sur le secteur. Certains commerces sur La Châtaigneraie, leur font déjà confiance en leur envoyant des clients. **Pour le moment, le commerce assure une permanence tous les mercredis au 44, Moulin Gendoux à Antigny de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Mme Piffeteau sera à votre écoute et saura vous conseiller.** Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le **07 61 36 44 06** ou le **02 51 50 03 17**.



DÉPART EN RETRAITE MARIE-JOËLLE CRABEIL

Le 7 octobre dernier, Yvon Gourmaud a réuni l'ensemble du conseil municipal, ses prédécesseurs Louis Jaunet et Christian Brémaud, les anciens collègues de Marie-Joëlle et bien sûr sa famille pour lui témoigner la reconnaissance de la commune à l'occasion de son départ en retraite.

Monsieur le Maire a tenu à souligner l'engagement professionnel de Marie-Joëlle au service de la commune, une mission qu'elle débute officiellement le 1^{er} juin 1992 après un remplacement de 6 mois, en tant que femme de service.





Planetarium à Nantes - Juillet 2016



CONVENTION PARTENARIALE **FAMILLES RURALES:** ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Cette convention relative à l'accueil périscolaire a été signée entre les communes d'Antigny, Saint Hilaire-de-Voust, Saint Maurice-des-Noues et les associations Familles Rurales des 3 communes ainsi que la Fédération Départementale de Vendée.

Elle a pour objet de définir et de préciser le cadre et le fonctionnement de son partenariat mis en place avec les collectivités, autour de la gestion des accueils périscolaires d'Antigny, Saint Hilaire-de-Voust et Saint Maurice-des-Noues.



BAR-RESTAURANT **"LE MARMITON"** **ACCÈS PMR**

(PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE)

Comme prévu lors du Conseil Municipal du 6 septembre, Yanic GUERIN, maître d'œuvre, a présenté un projet optimisé de la terrasse et des sanitaires suite à l'évolution des normes.

L'architecte prépare l'estimation et le dossier d'appel d'offres pour l'ensemble des travaux, avec une première tranche comprenant l'accès bâtiment en 2016 et une deuxième tranche qui consistera en la réfection des sanitaires en 2017.



Elle a vu tout de suite l'ensemble des tâches à accomplir, sans avoir recours à un planning. Elle a su gérer son temps pour l'optimisation et le bien-être de chacun. Elle a su effectuer son travail avec un très grand professionnalisme dans la plus grande discrétion.

Après ces 25 années passées au service de la commune, elle a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1^{er} Mai 2016.

Au nom de la commune et du Conseil municipal, au nom des tous les habitants d'Antigny et avant la remise des cadeaux, Yvon Gourmaud lui a adressé un grand merci pour son engagement efficace au service de la collectivité.



ÉCO-QUARTIER

BEAULIEU

ANTIGNY

Comme annoncé dans le bulletin communal de juin dernier, le Conseil Municipal s'est prononcé, à l'unanimité pour entériner le nouveau règlement correspondant au PLU en vigueur sur la commune. A ce jour, trois parcelles, au prix de 30 € le m² ont été vendues et d'autres sont en cours d'acquisition.



Elle a tenu à remercier les riverains qui sont venus à sa rencontre et avec lesquels elle a pu échanger sur ce qu'il serait bien de faire pour mettre en valeur les spécificités de notre environnement sans avoir à engager des frais démesurés.

Une réunion, à laquelle les riverains ont participé, a eu lieu rue des plantes en novembre. Des idées d'aménagement de l'îlot central ont été émises. A noter, que courant janvier une opération plantations va être menée du côté du Clos de l'étang.

Les quartiers sont en marche lentement mais sûrement vers l'objectif visé, à savoir décrocher la première fleur des villes et villages fleuris.



EDITION

"PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE"

Début novembre, Muriel Courtial, architecte paysagiste au Cabinet d'Aménagement et d'Urbanisme et d'Environnement de la Vendée est venue pour une nouvelle journée de travail sur le terrain pour mettre en valeur certains secteurs de notre commune.

Accompagnée d'élus et de l'agent technique, elle en a profité pour faire le point sur les projets d'embellissement en cours et à venir. Du Clos de l'Étang au Chemin Vert en passant par le lotissement des Bruyères, la rue des plantes et La Villonnière, elle a formulé des propositions sur l'aménagement et l'entretien de ces espaces publics.





VOIRIE, ENVIRONNEMENT ET BÂTIMENT

VOIRIE 2016 INVESTISSEMENTS

Travaux réalisés par l'entreprise Charpentier SAS pour un montant de 113 522,70 € TTC sur les parties suivantes :

- Création d'un chemin à La Belocière
- Route du Pouzac et impasse du lavoir du Pouzac
- VC 322 au village de Puyrincent
- VC 331 sur la route des Quatre Poiriers
- Sortie agglomération VC 66, route de Vouvant
- VC 7 entrée du bourg avec la réfection des trottoirs

Pata (Point-à-Temps Automatique) réalisé par l'entreprise Colas :

- Reprise des ornières et des fissures pour un montant de 3300 € TTC.

VOIRIE 2016 ENTRETIEN

Débroussaillage sur l'ensemble des routes communales par l'entreprise Aumand Sarl pour un montant de 13 320 € TTC.

ENVIRONNEMENT

Entretien en général des terrains de sports, espaces verts et fleurs. Réfection des peintures des parapets du pont de l'entrée du bourg. Aménagement du bassin d'orage de l'éco-quartier.





L'OUTIL EN MAIN

“L’outil en main” a pour but l’initiation des jeunes de 9 ans à 14 ans aux métiers manuels, par des gens de métiers, artisans ou ouvriers qualifiés, bénévoles, avec des vrais outils au sein de vrais ateliers.

Les activités se déroulent à l’espace “La Taillée”, au 24, chemin de la Taillée à La Châtaigneraie, le samedi matin de 9h30 à 12h pendant les périodes scolaires.

Sur une surface de plus de 400 m², les pôles d’animation comprennent :

- Une grande plateforme avec espaces aménagés pour la maçonnerie, la mosaïque, la menuiserie-ébénisterie, la couverture-zinguerie, l’électricité, la plomberie,

la métallerie, la mécanique et l’art floral

- Trois ateliers fermés, entièrement vitrés, pour la peinture décoration, la couture et la boulangerie-pâtisserie, chocolaterie, cuisine
- Une aire extérieure de 250 m² pour exercer les activités de jardinage-horticulture sous serres, la taille de pierre et la forge



Une équipe de 54 personnes de métiers bénévoles ont initié 36 enfants aux métiers manuels au cours de l’année 2016.

Plus d’infos : www.loutilenmain-lachataigneraie.fr

LA QUINZAINES BLEUE

Depuis quelques années, les animateurs et animatrices des maisons de retraite du territoire proposent des animations lors de la semaine bleue. Pour maintenir le lien entre les établissements, il fallait donner un nouvel élan à cette manifestation en privilégiant l’échange, l’ouverture, l’inter-génération et toutes les associations.

C’est ainsi que cette année, la semaine bleue est devenue la quinzaine bleue. Elle a débuté à Mouilleron Saint Germain par une cérémonie d’ouverture avec la passation du flambeau et une animation autour des danses de salons.

Pendant quinze jours chaque établissement : Antigny, La Châtaigneraie, Mouilleron Saint-Germain, St Pierre du Chemin, l’hôpital des Collines Vendéennes, Vouvant et la Largère ont proposé des animations : expo photos, sketchs joués par les résidents, chorale, prévention routière.

La cérémonie de clôture s’est déroulée le vendredi 21 octobre à l’Espace Ben-Hur d’Antigny avec la passation du flambeau entre Valentin Josse maire de Mouilleron Saint-Germain et Yvon Gourmaud.

Environ 200 personnes ont assisté au spectacle axé sur l’humour et la chanson avec Bruno Ligonnière. Un goûter était offert pour clôturer cet événement. Merci aux membres du CCAS et aux quelques personnes du club d’avoir permis le bon déroulement de cet après-midi.

Comme tous les ans, le CCAS a également organisé son goûter pour les personnes de plus de 75 ans le vendredi 16 décembre. Il a été animé par le groupe vocal et instrumental “VoxMusic” de Brétignolles-sur-Mer. L’après-midi s’est terminé par le traditionnel goûter et chacun est reparti avec un petit cadeau.

Egalement, l’année 2016 a vu la naissance de l’association “Déplacement Solidaire”. Au sein de notre commune et CCAS pour laquelle Pascale Ducept a accepté d’être notre référente. Merci à elle.





LE DÉPLACEMENT SOLIDAIRE

Peut-être avez-vous déjà entendu parler de l'association "Le Déplacement Solidaire au Pays de La Châtaigneraie". Celle-ci sera en place dans le courant du mois de janvier 2017.

Ce service a pour but de faciliter la mobilité des personnes isolées, d'accéder aux soins (visite médicales ou paramédicales), démarches administratives, déplacements de la vie courante, visite de courtoisie, rompre l'isolement, offrir à toutes générations confondues... Il s'adresse aux personnes ne disposant pas ou plus de moyens de locomotion.

Les déplacements seront effectués par des chauffeurs bénévoles. Les trajets aller-retour de moins de 8 kilomètres seront un forfait de 3 €. Pour les trajets plus longs, il vous sera demandé 0.40 € du kilomètre. Toute personne souhaitant bénéficier de ce service devra s'acquitter d'une cotisation de trois euros par an.

Toutes les personnes intéressées par ce service peuvent se faire connaître auprès de Pascale Ducept, référente de l'association au niveau de la commune :
au 02 51 51 62 25 ou 06 75 18 74 94
ou par mail : pascale.ducept@gmail.com.



Puis, vint le temps des joutes au cours desquelles les équipes se sont affrontées dans différents jeux reprenant les spécificités de chaque pays : "Le spaghetti bolognaise", "Le Toreano", "Euroboom", "Ayez la frite !", "La Galoche Portugaise" et le "Scottish Pub".

Pendant l'entracte, le dingbat ou énigmes illustrées, fut un vrai remue-méninges pour l'ensemble des participants.

Pour clôturer cette 3^{ème} édition, le feu d'artifice illumina le ciel antignolais dans lequel les fusées déclenchèrent des salves d'émerveillement. L'histoire retiendra que le Portugal a remporté brillamment cette nouvelle édition.

En octobre dernier, le comité de pilotage s'est réuni et, après une riche discussion, a décidé de reconduire une nouvelle fête inter-quartiers, programmée pour juillet 2018. Pour l'année prochaine, un moment de convivialité, sous la forme d'un pique-nique, sera organisé le vendredi 7 juillet 2017 à l'Espace vert à partir de 19h et se terminera par un feu d'artifice.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé à la réussite de ce moment de convivialité. Et enfin, un dernier merci appuyé à la vingtaine de référents qui constituent les rouages de cette aventure.

UNE 3^{ÈME} FÊTE INTER-QUARTIERS EN TOUTE AMITIÉ

La 3^{ème} édition de la fête inter-quartiers, à l'espace vert du Pont, s'est déroulée le vendredi 8 juillet sous un ciel clément. Ce fut un nouveau succès avec une forte adhésion des antignolaises et antignolais, tant du côté des acteurs que des spectateurs.

Selon les organisateurs, l'objectif de "réunir les antignolais pour un moment de convivialité" et "d'impliquer des gens qui ne font pas forcément partie d'une association" a été, une nouvelle fois, largement atteint.

Pour cette nouvelle édition, les 6 quartiers avaient choisi comme thème les pays de l'Union Européenne.

Le défilé permit de visualiser les 6 équipes en lice, qui avaient pris soin de se déguiser et de se munir des accessoires appropriés. Ainsi, chaque quartier s'est présenté à tour de rôle et a interprété une chorégraphie originale qui avait nécessité, très certainement, de longues heures de répétition.





ANTIGNY-GROISY

15 ANS DÉJÀ !

Qui aurait pu dire, il y a 15 ans que notre commune d'Antigny allait découvrir sa commune jumelle de Groisy en Haute-Savoie ?

Une incroyable et belle alchimie s'est tout de suite engendrée entre nous et aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous la faire partager.

Notre comité de Jumelage compte 75 familles adhérentes réparties comme suit : 129 adultes et 20 enfants.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nous nous ferons un plaisir de vous compter parmi nous. En attendant, voici un petit aperçu de ce dont vous pouvez profiter au sein du Comité.

SÉJOUR À L'ASCENSION

Nous recevons une délégation de 50 Groisiliens. Chaque famille est hébergée chez l'habitant. Tout au long du week-end, des animations sont proposées et se prolongent autour d'un repas collectif à l'Espace Ben-Hur. L'année suivante, c'est une délégation d'Antigny qui séjourne à Groisy dans les mêmes conditions.

Nos 2 régions ayant un paysage complètement différent, nous avons la Mer ou plus exactement, l'océan, comme disent les Groisiliens et ils ont la montagne.

Alors, profitons de ces 2 atouts pour mettre en avant nos patrimoines.

Ainsi donc, en 2014, nous avons organisé un séjour "Océan" pour nos montagnards. Ce séjour s'est déroulé au Port de Bourgenay sur la commune de Talmont St Hilaire.

A leur tour, ils nous ont reçus à la Station Les Gêts pour un week-end "Neige" en ce début d'année 2016.



DES RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES SE MULTIPLIENT À CHAQUE ÉCHANGE ET HORS ÉCHANGE.

Des complicités sont nées. Les cultures vendéennes et groisiliennes nous font découvrir de magnifiques paysages (avec des ballades en raquettes à ne plus finir !), de très belles sorties, des parties de rigolades, de belles soirées festives, des montagnards qui se baignent aux Sables sous une pluie incessante. Ah que ces moments-là font du bien !

Notre comité souhaite bon vent à cette belle et merveilleuse amitié et quelle serait la plus belle récompense que de voir nos écoles découvrir nos deux magnifiques régions au travers de classes de mer pour les uns et des classes de neige pour les autres.





SOIRÉE SAVOYARDE

Pour compléter cette culture, le Comité de Jumelage d'Antigny organise une "Soirée savoyarde" au cours de laquelle nous avons le plaisir de vous faire découvrir la gastronomie montagnarde avec la participation, tous les ans, de quelques amis Groisiliens.



SOIRÉE TAROT

Vous savez jouer au tarot et vous voulez passer de belles soirées, soyez les Bienvenus.

Vous ne savez pas jouer au tarot mais vous êtes désireux d'apprendre, nos joueurs se feront un plaisir de vous initier et bien sûr, tout cela dans la plus grande convivialité.

Alors, rendez-vous à la Salle Groisy tous les derniers jeudis de chaque mois de Septembre à Juin.

Et pour finir :

**Quand l'Ouest rencontre l'Est,
Quand la mer rencontre la Montagne,
Quand la trouspinette rencontre le génépi,
Cela donne naissance à une merveilleuse amitié qui a débuté en 2001 et qui se perpétue au fil des ans.**

Bon anniversaire à nos 2 comités !



GROISY

Groisy est une commune française située dans le département de la Haute-Savoie, en région Auvergne-Rhône-Alpes.



Ses habitants sont les Groisiliens et les Groisiliennes. Groisy se situe au centre de la communauté de communes du Pays de Fillière, au coeur du département de la Haute-Savoie, entre Anancy à 16 km, La Roche-sur-Foron (et la vallée de l'Arve), Genève à 30 km et Chamonix à 100 km, avec un échangeur autoroutier à 5 km (A41). Groisy est placée sur le coteau ensoleillé face aux montagnes et bénéficie d'une situation géographique privilégiée. Entre Fillière et les Ussets, la commune est exposée au Sud face aux falaises du Parmelan. Son panorama s'étend également du massif du Mont Blanc à celui du Jura, en passant par le sommet de la Tournette avec des ouvertures sur le lac d'Anancy.





AOÛT DERNIER

UNE CENTENAIRE FÊTÉE

Expression de monsieur le Maire à l'occasion des cents ans de madame Célestine Robin :

"... Votre vie est déjà exceptionnelle par la durée, mais ce que je veux souligner cet après-midi, au nom de la Commune, en célébrant votre centenaire, ce sont les qualités toutes simples mais difficiles à vivre parfois au quotidien, qui font de votre vie un parcours d'exception ...



Votre vie est d'abord une jeunesse donnée aux autres. Née le 4 août 1916, au village de Chollet à Antigny dans une famille de cultivateurs, vous allez à l'école des sœurs du Couvent, jusqu'à l'âge de onze ans. Puis, vous apprenez la couture avec Amandine Desnoves aux Annales et vous partez à la journée travailler dans les villages et déjeuner sur place.

Mais, il n'y avait pas besoin de notre technologie actuelle, avec ses sites de rencontre, pour trouver l'âme sœur, puisque aux cours de vos déplacements par les petits chemins creux, vous avez rencontré votre cher et tendre Ernest qui comme vous, sillonnait ceux-ci pour aller travailler dans les fermes antignolaises, en venant de La Châtaigneraie, où il demeurait.

Vous vous mariez le 18 Novembre 1941 avec Ernest Robin qui travaille ensuite sur la ferme familiale de Chollet jusqu'en 1950, année de votre déménagement dans la maison du bourg...

De votre union naissent 5 enfants. Toute cette fratrie, vous donnera 7 petits-enfants, 17 arrière-petits-enfants, il semblerait même que le 18^{ème} soit très proche.

Acceptez, Madame Robin, d'être aujourd'hui la championne de cette cérémonie simple mais conviviale, que nous tenions à célébrer pour vous.

La façon dont vous avez traversé ce siècle de tous les changements force notre admiration. Quel exemple vous représentez pour nous tous ! Merci pour les valeurs que vous nous transmettez par le témoignage de votre vie.

Et que les jours à venir vous soient doux et heureux au milieu du cocon familial qui vous entoure et où demeurent votre force d'âme et votre ouverture sur le monde."



50 ANS DE SACERDOCE

DE MONSEIGNEUR BONNET

Évêque de Mouila, au Gabon, Mgr Dominique Bonnet a fêté, dimanche 31 juillet ses cinquante années de sacerdoce, dans l'église Saint-Hilaire où il avait été ordonné prêtre le 29 juin 1966.



"C'est une grande joie pour moi de marquer ces cinquante années de sacerdoce, dont 45 passées au Gabon, au service de la mission qui m'a été confiée", a-t-il expliqué, sans cacher son attachement à ce pays.

"Ici en France, je reviens volontiers revoir mes frères et sœurs, mais là-bas, j'ai des milliers d'autres frères et sœurs. Avant mon départ pour l'Afrique, Seigneur, j'ai oublié de te demander une feuille de route détaillée, précise "Tu m'as eu Seigneur et je me suis laissé avoir ! Pourtant aujourd'hui pour ces 50 années bien remplies à ton service et au service de l'église du Gabon, mon âme te bénit et tressaille d'allégresse. Mon cœur appartient au Gabon ! "

Yvon Gourmaud, le maire, a débuté cette cérémonie avec un mot d'accueil, rappelant la carrière de Monseigneur au sein de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Coeur de Marie : 10 années de sacerdoce en brousse au Gabon, 4 années de formation de novices à Paris, puis retour au Gabon dans la capitale Libreville, pendant 8 années.

Au nom du Conseil Municipal et des habitants, Yvon Gourmaud a présenté toutes ses félicitations à l'occasion de ce jubilé d'or et son admiration pour ce parcours de 50 années, au service du seigneur et de l'ensemble des fidèles auprès desquels Monseigneur Bonnet a su apporter réconfort et tendresse.

En conclusion, monsieur le Maire a tenu les propos suivants : "Un grand merci pour toute ton œuvre, et sache que les Antignolais sont très fiers de toi. Continue le plus longtemps possible à venir partager ta gentillesse et ton dévouement lors de tes vacances d'été dans notre jolie commune".

En réponse, Monseigneur Bonnet a chaleureusement remercié la commune pour le "verre de la convivialité, initiative qui contribue merveilleusement à souder les cœurs entre Antignolais."



DÉCÈS D'UNE GRANDE FIGURE :

MAGDELEINE BAUDRY

Mme Magdeleine Baudry, la mémoire de la troupe Ben-Hur nous a quittés.

Témoignage des filles du groupe dix-sept de l'Allée romaine (Puy Du Fou) lu par Madame Robineau :

"Magdeleine, que de choses à dire, à raconter, que de moments inoubliables, de soirées passées à discuter avec tout ton savoir et ton sens de la perfection. Ta présence au Puy Du Fou où tu t'es beaucoup investie faisait de toi une femme passionnante et passionnée. Au nom de tous tes amis puyfolsais, tu viens de quitter cette terre de géants et de genêts en fleurs."

"Les filles du group dix-sept, l'équipe de l'accueil et les Anciens de la troupe "Les Baladins" te saluent pour ta dernière révérence. Et quand le soir au final de la Cinescénie, je regarde le ciel, je sais que désormais qu'une autre étoile brillera. Au revoir Magdeleine, pour nos trente ans d'amitié et comme tu me disais toujours "Je t'embrasse !"."

Hommage de Monsieur Yvon Gourmaud, maire :

"En m'associant à la peine de toute ta famille et de tes nombreux amis, je voudrais exprimer l'hommage de la commune pour ce que tu as fait pour elle.

Tu commences comme secrétaire de mairie le 1^{er} juillet 1952 et ce, jusqu'au 31 août 1987, soit trente-cinq années au service de la commune. Mais, l'image indélébile que l'on gardera de toi, Magdeleine, c'est ton autre passion, celle du spectacle, que tu as déclinée pendant des décennies.



Pour toi, le théâtre a été une raison de vivre et de faire vivre. Là encore, chaque acteur, ou même figurant se souvient de tes exigences pour donner un spectacle de qualité : tenue sur scène, détails dans les vêtements, qualité de la diction, mémorisation des rôles, rien n'était laissé au hasard. Je ne peux terminer cet hommage sans faire allusion à ta famille que tu choyais, et qui te choyait tant. Magdeleine, sois assurée de la profonde reconnaissance de ta commune. Merci pour ce témoignage de ta vie qui peut servir de référence au sens à donner par chacun d'entre nous à notre chemin d'humanité. Au revoir Magdeleine !"

Hommage de la Troupe Ben-Hur lu par Anthony Bailly :

"Quel Acte magnifique que celui de ta vie Tata Lala, celui où tu as tenu magistralement le premier rôle et su emmener dans ton sillon une foule de jeunes et moins jeunes, apprentis de la scène.

Aujourd'hui nous sommes nombreux à te devoir nos réussites, lors de nos prises de parole en public. Avec toi, le mot rigueur ne fait pas peur mais s'affiche comme une vraie valeur, portée à la fois par les acteurs, les travailleurs de l'ombre et les machinistes.

*Alors pour te dire au revoir rien de tel qu'une citation digne de la belle personne que tu étais : **Grâce à toi Magdeleine, la Troupe Ben Hur regarde le passé avec gratitude, vit le présent avec passion et embrasse l'avenir avec espérance...***

Aux femmes et aux hommes de spectacle comme un ultime hommage à leur vie sur la scène, les applaudissements accompagnent leur cercueil."





COMMENT SE PROTÉGER

DES CAMBRIOLAGES ?

LES BONNES HABITUDES EN CAS D'ABSENCE

- Lorsque vous quittez votre habitation n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absent longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile.
- En cas de départ en vacances prévenez vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux.
- Entretenez la végétation de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé.
- En cas d'absence prolongée, faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité.
- Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler.
- Dans le cadre de l'opération "tranquillité vacances", signalez votre absence à la gendarmerie locale.
- Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre.
- Dissimuler les biens attrayants et facilement transportables.

PROTÉGER SON HABITATION

- Une propriété clôturée équipée d'un portail fermé à clé la nuit ou en votre absence constituera un premier obstacle contre l'intrusion.
- Equipez les abords extérieurs de votre habitation d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement.
- Vos portes donnant accès à l'habitation doivent offrir une bonne résistance contre l'effraction (serrure 3 points, système anti dégondage..) Les autres ouvertures ne doivent pas être négligées (barre de renfort intérieure pour les volets ou pose de barreaux correctement scellés aux fenêtres sans volet..).
- Si vous optez pour une protection électronique, faites en sorte qu'elle détecte le plus tôt possible une intrusion et que l'information vous soit communiquée de manière fiable et rapide. (alerte sur téléphone portable ou via un télésurveilleur). Attention ! Ce dispositif doit répondre à des prescriptions légales.
- Vous pouvez compléter votre dispositif par un système vidéo. L'implantation des caméras doit être judicieuse. L'enregistrement peut être déclenché sur détection de mouvement. Il est préférable de sauvegarder les images auprès de votre fournisseurs d'accès plutôt que sur votre ordinateur familial.

SI VOUS ÊTES TOUT DE MÊME VICTIME

- Ne touchez à rien et avisez le plus rapidement possible les services de police ou gendarmerie, même s'il s'agit d'une tentative de cambriolage.
- La participation active à la lutte contre le cambriolage est à votre portée. L'application des mesures simples énoncées, vous permettent de contribuer à la diminution du risque de cambriolage de votre habitation.

En savoir plus sur : www.referentsurete.com

QUELQUES CHIFFRES

+300 000
CAMBRIOLAGES

ont lieu en France chaque année, soit **1 toutes les 10 secondes**.

50%

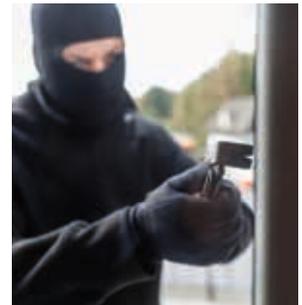
concernent des résidences principales. Ce délit représente 14 % des atteintes aux biens et il est commis à **55 % entre 14 heures et 17 heures**.

COMMENT S'EN PRÉSERVER ?

Le délinquant est un être rationnel qui cherche à obtenir un maximum de gain en prenant le moins de risque possible, afin de ne pas être identifié et interpellé. Son choix se portera donc naturellement vers les habitations présentant peu de difficultés.

Diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage nécessite d'avoir un comportement quotidien de vigilance et de bon sens.

Lutter contre ce fléau est l'affaire de tous. Toute anomalie de comportement dans un quartier, une résidence ou un immeuble doit attirer votre attention, pour préserver votre habitat et celui de votre voisin. Lors de la commission de méfaits, chez vous ou à proximité, n'hésitez pas à communiquer aux enquêteurs toute information pouvant aider à la manifestation de la vérité.



EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 17

ET NE MODIFIEZ RIEN DANS VOTRE HABITATION AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Prenez le temps de photographier tous vos objets de valeur, de noter leurs caractéristiques. Ces informations seront très utiles en cas de vol (bijoux, tableaux...). Pour le matériel de type TV, appareil photo, ordinateur... relevez la marque, le type, le numéro de série et les caractéristiques particulières.

Connectez-vous vite sur : www.liste-objets-voles.fr ou téléchargez gratuitement l'application **Cambrio Liste** pour Apple ou Android.



Insee & votre commune

RECENSEMENT

DE LA POPULATION 2017



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS**

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,1 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

**Pour accéder au questionnaire en ligne,
rendez-vous sur le site :
www.le-recensement-et-moi.fr**

Cliquez sur "Accéder au questionnaire en ligne". Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous répondez sur les documents papier :

Remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 30 tonnes de papier en 2016. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.





ON VOUS SIMPLIFIE LA VIE !

TRI DES EMBALLAGES



A partir du 1^{er} janvier 2017, partout en Vendée, vous pourrez trier tous vos emballages, sans exception. La nouveauté : tous les emballages plastiques sont maintenant recyclés et valorisés.

VERS PLUS DE RECYCLAGE

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être triés aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Construire un nouveau centre de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

QUI EST CONCERNÉ ?

Plus de question à vous poser, partout en Vendée les consignes de tri sont les mêmes.

Notre département fait partie des premiers à participer au projet piloté par Eco-Emballages et à proposer à tous ses habitants l'extension des consignes de tri.

ET EN PRATIQUE ?

Les nouvelles consignes de tri dans la commune remplacent les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages). Pour vous aider :

- 1 • C'est un **emballage** ? Déposez-le dans votre sac jaune !
- 2 • **Inutile de le laver**, il suffit de bien le vider.
- 3 • Déposez vos emballages en vrac
(ne pas les imbriquer les uns dans les autres !)

À METTRE DANS LES SACS JAUNES :

Emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et **tous les emballages en plastique**, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts,

barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Désormais, plus de doute : en Vendée, tous les emballages se trient !



Un doute, une question ? N° Vert gratuit depuis un poste fixe : 0 800 948 218
www.scom85.fr



Un doute, une question ?
N°vert (gratuit depuis un poste fixe) :
0 800 948 218
www.scom85.fr

LE NUMÉRIQUE POUR TOUS

+ DE 20 THÉMATIQUES - NOMBREUX ATELIERS GRATUITS



VOUS VOULEZ APPRENDRE À ...

Nous vous aidons à identifier les bons outils numériques à travers des ateliers pratiques : augmenter vos ventes, améliorer votre image, conquérir de nouveaux clients, fidéliser vos clients.

- Créer votre site web ?
- Faire vos ventes en ligne ?
- Gagner du temps avec l'email ?
- Être mieux visible avec Google My Business ?
- Utiliser Facebook en tant que professionnel ?



En savoir + - Sud Vendée Tourisme - www.svtpro.fr



MISSION LOCALE DU SUD VENDEE

NOTRE RÔLE ET MISSION

La Mission Locale du Sud Vendée remplit une mission de service public pour l'EMPLOI des jeunes. Elle assure des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et l'accompagnement pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

La Mission Locale est au service de tous les jeunes domiciliés sur son territoire (7 Communautés de Communes du sud Vendée).

Elle propose un accueil et un accompagnement afin de faciliter l'insertion professionnelle et sociale des jeunes et de répondre aux besoins des entreprises.

Cet accompagnement se caractérise par un accueil de proximité, par des informations précises et ciblées pour chacun, par des entretiens individualisés permettant de réaliser un diagnostic formalisé et de proposer des services adaptés. Un référent unique suit le jeune tout au long de son parcours.

Un accompagnement renforcé et contractualisé qui apporte diverses aides au jeune et facilite l'accès à différentes mesures ainsi que l'accès à l'emploi.

NOS SERVICES

ORIENTATION FORMATION	ACCÈS À L'EMPLOI	VIE QUOTIDIENNE
Découverte des métiers et des filières professionnelles	Accompagnement vers l'emploi	Aides à la mobilité
Prestations d'orientation	Atelier CV, lettre de motivation Simulation à l'entretien d'embauche	Aides financières (santé, logement, subsistance)
Visites et immersions en entreprise	Parrainage	Atelier Logement/Budget
La formation	Rencontres avec des employeurs	Atelier Santé
L'accès à la qualification par l'alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation)	Accompagnement des employeurs au recrutement (promotion des mesures d'aide à l'embauche)	Accès à la culture et aux sports

SIÈGE SOCIAL

47 rue Tiraqueau
85200 Fontenay Le Comte
Tél. 02 51 51 17 57
Fax 02 51 51 18 83
mission-locale-sud-vendee@wanadoo.fr

ANTENNE

14 pl. du Général Leclerc
85400 Luçon
Tél. 02 51 56 89 12
mlsv.lucon@wanadoo.fr

HORAIRES

Du lundi au jeudi
9h-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi
9h-12h30 / 13h30-16h30

POINT D'ACCUEIL SUR VOTRE TERRITOIRE

Xavier BREGEON, conseiller
Maison de Pays
Rd point des sources de Vendée
85120 La Tardière
Tous les lundis et jeudis
9h-12h30 / 14h-17h30

Entretien individuel sur RDV

TOUTE NOTRE ACTUALITÉ
> www.missionlocalesudvendee.com

LA MISSION LOCALE EN VIDÉO
> vimeo.com/161053925





www.msv.fr



VOUS RECHERCHEZ UN QUOTIDIEN PLUS SEREIN... ?

Des entreprises sociales solidaires pour répondre à vos besoins de personnels

POUR LES PARTICULIERS

Des services / de la mise à disposition de main-d'œuvre :

- Ménage - Repassage*
- Jardinage*
- Garde d'enfants de + de 3 ans*
- Entretien des espaces verts*
- Manutention - Déménagement
- Petits travaux de bricolage*
- Gardiennage de maison*
- Peinture - Bricolage
- Garde d'animaux*

*Dédution des impôts selon la loi en vigueur

POUR LES PROFESSIONNELS

Des services / de la mise à disposition de main-d'œuvre pour les collectivités locales, les associations et les entreprises :

- Espaces verts - Voirie
- Restauration collective
- Nettoyage - Propreté
- Surveillance d'école
- Distribution de tracts
- Événementiel...
- Agro-alimentaire
- BTP
- Restauration - Hôtellerie
- Manutention



NOUS NOUS ENGAGEONS !

- Visiter et suivre les chantiers
- Etudier les prestations sur mesure
- Evaluer les missions de travail



Simplifiez-vous la vie !



"Loc'Services"

- Location de matériel de jardinage, de bricolage et de nettoyage aux clients de Multi Service Sud Vendée (sous condition de mise à disposition de salarié)



MULTI SERVICE SUD VENDÉE

10 bis rue de l'Ancien Hôpital
85200 Fontenay-le-Comte

Tél. 02 51 69 39 39 • Fax 02 51 50 09 74
mssvdefii@wanadoo.fr • www.mssv.fr

 Rejoignez-nous !

facebook

LE

SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique – Caritas France (association reconnue d'utilité publique) est un service d'Eglise tourné vers les plus pauvres et les plus fragiles parmi nous, quelque soit leur âge, leur nationalité, leur religion ou leur philosophie.



Le Secours Catholique sur le canton de La Châtaigneraie aide des familles en précarité énergétique et de logement. Les moyens de déplacement font souvent défaut (carburant ou véhicule). La nourriture est parfois déséquilibrée ou insuffisante. Et les familles attendent toujours notre écoute et notre bienveillance. Certaines demandent aussi des cours de français !

Les bénévoles du Secours Catholique en Vendée se veulent solidaires et serviteurs de leurs frères, à l'exemple du Christ et enracinés dans l'Evangile.

- Ils s'engagent pour vivre le respect, la rencontre, l'entraide et la joie de la fraternité.
- Ils luttent pour le bien commun et contre les pauvretés, les inégalités, les exclusions.
- Ils agissent pas à pas avec la sœur et le frère aidés, dans la confiance réciproque, pour une vie plus digne.
- Ils portent attention à la dimension spirituelle de chacun

Partout, le Secours Catholique agit en partenariat avec les services publics et les autres associations d'aide : assistants sociaux, CCAS, Restos du Cœur, Secours Populaire...

Les moyens du Secours Catholique dépendent essentiellement des nombreux donateurs. Qu'ils soient tous remerciés. La tâche est immense et nous croyons en votre générosité.

*Equipe Secours Catholique
La Châtaigneraie*

Le nombre des sollicitations va croissant, comme les difficultés économiques de notre société.



Il est recommandé d'appeler d'abord le **02 51 69 60 48** à La Châtaigneraie, en demandant l'assistante sociale.

Aujourd'hui il faut au moins 2 bénévoles disponibles dans nos petites communes, alors pourquoi pas vous ?



CULTE

PROTESTANT

L'Église Protestante Unie de France (EPUdF) a été créée fin 2012.

Elle est l'union de l'Église Réformée (ERF) et de l'Église Évangélique Luthérienne de France (EELF).

LA PAROISSE DU BOCAGE VENDÉEN

La paroisse dont le presbytère est à Mouchamps, regroupe les secteurs de Mouchamps, Pouzauges, Saint-Prouant, Mouilleron Saint-Germain, Chantonay, Les Herbiers, Le Boupère, Monsireigne.

Elle offre un lieu de recherche et d'expression de la foi par des rencontres, des prières, d'écoute de la Parole de Dieu, de formation biblique. Elle accompagne les personnes qui s'adressent à elles par des visites, entretiens personnels, baptêmes, mariages et deuils.

ELLE EST AU SERVICE DE TOUS CEUX QUI SE POSENT DES QUESTIONS

Par le culte

1^{ER} DIMANCHE

Temple de Mouchamps • 10h30

2^{ÈME} DIMANCHE

Temple ou salle attenante de Mouilleron • 10h30

3^{ÈME} DIMANCHE

Temple de St Prouant • 10h30

4^{ÈME} DIMANCHE

Temple de Pouzauges • 10h30

5^{ÈME} DIMANCHE

Bois-Tiffrais à Monsireigne • 10h30

Par la catéchèse

- Avec l'école biblique pour les 7 à 11 ans
 - Le catéchisme pour les 12 à 15 ans
- Elle propose également des animations diverses comme : les études bibliques en commun avec nos amis catholiques et des débats, des concerts et des veillées à thème.

En 2017

Pour fêter cet événement, une exposition ouverte au public, une conférence le 12 mai 2017 à Mouchamps et un concert le 18 juin 2017.

Pasteur : Olivier Delachaux
Presbytère : 33 rue du Cdt Guilbaud
 85640 Mouchamps
 Tel. **02 51 66 24 40**

erfmouchamps@orange.fr
www.eglise-protestante-unie.fr/bocage-vendéen-p50794



ASSOCIATION

VALENTIN HAÛY

AVEC LES AVEUGLES ET LES MALVOYANTS AGIR POUR L'AUTONOMIE

L'Association Valentin Haüy représente et regroupe près de 500 personnes aveugles et malvoyantes sur le département de la Vendée.

Actions

- Soutien moral, aide aux démarches administratives
- Fourniture de matériel d'usage courant muni d'une synthèse vocale
- Apprentissage de l'écriture et de la lecture Braille
- Mise à disposition d'une bibliothèque sonore et d'une bibliothèque en Braille
- Edition du "Point Lumineux", journal sonore bimestriel sur CD
- Apprentissage du maniement des outils informatisés équipés d'un navigateur vocal
- Soutien aux personnes pouvant se réinsérer dans le monde du travail
- Participation aux réunions de travail sur l'accessibilité des espaces publics et administratifs et du transport des personnes handicapées
- Rencontres amicales (loisirs, voyages culturels) avec les équipes d'animation



- Activités culturelles, ludiques et sportives (échecs, pétanque adaptée, tandem, piscine, randonnée, bricolages, sophrologie...)
- Soutien au centre de distribution de travail à domicile pour le paillage et le cannage des sièges (dépôt à l'AVH). Cela donne du travail à 6 personnes handicapées sur le département.

Voyants

Nous avons besoin de votre concours

- Pour faire connaître notre association à toutes les personnes non et malvoyantes, y compris dans les maisons de retraite ou foyers logements
- Pour contribuer à l'animation d'un secteur départemental :
 - Accompagner, conduire nos membres à leurs rencontres AVH
 - Donner votre voix pour enregistrer des livres sur support audio

Association Valentin Haüy - Comité de Vendée - 39bis, rue de la Marne
BP 639 • 85016 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
Permanences du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30
comite.vendee@avh.asso.fr • Tél : 02 51 37 22 22
Site : larochesuryon.avh.asso.fr

Reconnue d'utilité publique en 1891, habilitée à recevoir des dons et legs

LA LIGUE

CONTRE LE CANCER

AIDE AUX MALADES DU CANCER ET À LEUR FAMILLE

Destinée aux malades pendant ou après le traitement ainsi qu'à leurs proches, cette aide comprend :

- Des **Ateliers Bien-Être** mis en place dans chaque antenne permettant la pratique d'activités telles que : sophrologie, réflexologie, gym douce, arts plastiques, conseils en diététique, travail sur l'image de soi...
- Une **écoute personnalisée**, durant et après l'hospitalisation, par des bénévoles formés
- Un **soutien par une psychologue** grâce à des consultations gratuites, sur RDV, au siège du Comité
- La possibilité de **rencontrer une assistante sociale** afin de prendre en compte les problèmes sociaux ou professionnels liés à la maladie
- Le **concours de bénévoles, représentants des usagers** en cas de difficultés survenues lors de l'hospitalisation ou des soins

AIDEA - 0800 940 939 (6 jours/7)
Service d'aide en cas de difficultés liées à des emprunts bancaires.



Comité de la Vendée de la Ligue Contre le Cancer



Bâtiment Direction Générale
CHD des Oudairies • 85925 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 44 63 28 • Ecoute cancer : 0800 940 939 (n°vert)
Mail : cd85@ligue-cancer.net
et lcc.fontenay-sud-vendee@orange.fr
Site : www.ligue-cancer.net

En Vendée : 9 000 adhérents, 240 bénévoles répartis sur 10 antennes

Permanence : 9bis Rue du Port • Fontenay-le-Comte
le jeudi : 16h à 17h30

ATELIERS BIEN-ÊTRE

LA CHÂTAIGNERAIE : 02 51 51 65 03
FONTENAY-LE-COMTE : 02 51 51 92 26
CHANTONNAY : 06 02 33 86 82



POUR DONNER VOTRE SANG

- Vous devez avoir entre 18 et 70 ans
- Vous devez être en bonne santé et peser au moins 50 kg
- Munissez-vous d'une pièce d'identité
- Ne venez pas à jeun et hydratez-vous bien avant le don

Pour vous impliquer dans l'association : nous serons heureux de répondre à toutes vos questions au 02 51 87 86 75.

6 COLLECTES DE SANG SONT ORGANISÉES EN 2017 à La Châtaigneraie, salle des Silènes de 15h30 à 19h30 :

Judi 2 Mars
Mardi 2 Mai
Mardi 4 Juillet

Mercredi 30 Août
Vendredi 27 Octobre
Mercredi 27 Décembre



Bureau des donateurs de sang

LE DON DU SANG

UN GESTE INCONTOURNABLE !

Nous avons besoin de vous !

650 dons sont nécessaires chaque jour dans la région !

Les besoins en sang pour les malades sont en constante augmentation dans la région des Pays de la Loire. Nous avons donc besoin de la mobilisation de tous pour y répondre : **chacun d'entre nous peut, chaque jour, sauver des vies !**

Il n'existe pas aujourd'hui de produit capable de se substituer au sang humain, et la transfusion sanguine est vitale dans le traitement de nombreuses pathologies. Le don de sang est indispensable et irremplaçable pour de nombreux malades.

Toutes les informations sur le don du sang et les dates et lieux de collectes sont sur www.dondusang.net

L'Association pour le Don de Sang Bénévole de La Châtaigneraie



OGEC

“LA FLAMME”

OGEC

L'Association loi 1901, initiée par l'Enseignement Catholique, au service de l'école lui donne une existence juridique, soit une personnalité morale.

Son rôle économique et financier :

Calcul et suivi du budget, tenue des comptes, gestion des contributions familles, le paiement de charges de fonctionnement de l'établissement, la souscription et révision des assurances.

Son rôle de sécurité : Veiller à l'entretien, rénovation, aménagement et/ou agrandissement ainsi que se préoccuper des questions d'hygiène et de sécurité.

Son rôle de droit : Gestion du personnel de l'établissement (signature contrats de travail, salaires, cotisations, licenciements, indemnités de départ à la retraite...).

Composition d'un Conseil d'Administration OGEC : Parents d'élèves, amis de l'établissement ou anciens élèves qui sont prêts à consacrer une partie de leur temps.

BUREAU

Président : Laurent PARIS

Vice-Président : Grégory CIBARD

Trésorière : Aline GUIGNARD

Trésorier adjoint : Julien GOURMAUD

Secrétaire : Stéphanie GUILLOTON

Secrétaire adjoint : Nicolas ROBIN

Membres : Nicolas PETORIN, Christophe ROUSSEAU, Bastien VERDON

DATES À RETENIR

13/01/2017 : Assemblée générale

21/01/2017 : Soirée “Manoir”

Mars 2017 : Portes ouvertes

01/04/2017 : Marche nocturne gourmande

25/06/2017 : dimanche 25 juin 2017

Info Plus : Location de la cantine, 80€ (réservée uniquement aux habitants d'ANTIGNY), vaisselle comprise.

Veillez contacter M. PETORIN Nicolas, au **02 51 51 09 06** ou **06 87 28 31 71**.

L'équipe OGEC serait heureuse d'accueillir des nouveaux parents au sein de son association.



APEL

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

L'APEL de l'école Saint-Joseph d'Antigny (**Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre**) est une association régie par la loi 1901, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie et à l'animation de l'école.

L'APEL est la seule association représentative des parents d'élèves reconnue par l'enseignement catholique. L'APEL de l'établissement adhère à l'APEL de Vendée, adhérente à l'APEL académique, elle-même membre de l'APEL nationale.

Le conseil d'administration de l'APEL est composé de parents ayant leur(s) enfant(s) inscrit(s) dans l'établissement et du président de l'APEL départementale ou son représentant (membre de droit).

Ses missions consistent à accueillir les nouveaux parents, animer et accompagner les projets pédagogiques et éducatifs, conférences, débats, soirées festives, manifestations sportives, sorties scolaires. L'APEL a un rôle également d'information et de communication (Revue “Famille et éducation”, site internet : www.apel.fr).

SES RESSOURCES PROVIENNENT :

- De l'adhésion volontaire des familles (L'adhésion donne à l'APEL, un rôle représentatif auprès des administrations et des pouvoirs publics. Elle assure le financement des services rendus aux familles.),
 - De subventions des collectivités territoriales (pour des actions éducatives)
 - De dons de familles et des bénéfiques de manifestations, fêtes...
- Outre ses propres dépenses, l'APEL peut financer les dépenses suivantes :
- Participations aux dépenses liées aux sorties scolaires et extrascolaires,
 - Organisation et financement de conférences et débats, d'interventions à l'école destinées aux familles et/ou aux élèves.



La date de notre assemblée générale étant repoussée au 13 janvier 2017, nous ne pouvons donc pas encore vous donner la composition du nouveau bureau.

LES DIFFÉRENTS PROJETS PÉDAGOGIQUES ET ANIMATIONS QUI VONT SE DÉROULER AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017 :

- L'accueil des nouveaux parents
- La vente de jus de pommes
- La vente de pizzas
- Sorties scolaires des différentes classes
- Une vente de jouets
- La visite du Père-Noël
- La fête de l'école le 11 décembre 2016
- La photo de classe
- La kermesse le 25 juin 2017
- Le verre de l'amitié clôturant l'année scolaire

BUREAU

(la nouvelle composition n'étant pas votée au moment de l'impression)

- Président :** Stéphane RAINEREAU
Vice-Président : Vincent BÂTY
Secrétaire : Damien POISBLEAU
Secrétaire adjoint : Mélanie BELLENOUS
Trésorière : Aurélie JADAUD
Trésorière adjointe : Clodagh HEMMING
Membres : Myriam BOUTET, Elodie AUBRON





ÉCOLE

SAINT-JOSEPH D'ANTIGNY



EFFECTIFS ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Hélène GUILLEMET	CM
Simone RÉVEILLÈRE	CE
Audrey CABRILLET et Mélanie GRELLIER	GS/CP
Marie-Noëlle DAVY	PS/MS
Pour un total de	

22 élèves

21 élèves

24 élèves

22 élèves

89 élèves

EQUIPE ÉDUCATIVE

Isabelle GUENION
Géraldine PLAINEAU
Ludivine GIRARD remplacée par Hélène BLANCHARD
Bernadette BAUDILLON

ASEM PS/MS
Personnel entretien et cantine
Service cantine
Aide comptabilité

CATÉCHISTES

En éveil à la foi

Marie-Noëlle DAVY
Annabelle ROUSSEAU
Audrey CABRILLET et Mélanie GRELLIER

PS/MS

GS/CP

En catéchèse

Simone RÉVEILLÈRE
Monique ROBIN
Michel SIMONNEAU

CE1

CE2

CM1/CM2

Culture chrétienne

Hélène GUILLEMET

Du CE1 au CM2



EN 2016—2017, L'ÉCOLE VA S'INTÉRESSER AU CORPS ET À NOTRE ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS

Connaître son corps et savoir le préserver et tenir compte de l'environnement.

ACTIVITÉS

- Travailler :
le "Bien manger",
le "Bien bouger",
le "Bien dormir"
et le "Bien se laver"
- Rencontres interclasses
- Exposition par classe du travail réalisé
- Sorties scolaires



VOYAGES SCOLAIRES

Journée(s) de sortie scolaire pour toutes les classes en lien avec le projet d'année et voyage scolaire sur quatre jours pour les élèves de CM1/CM2.

GRÂCE À L'UGSEL DE VENDÉE, notre école peut régulièrement profiter de prêts de matériels de sport. En novembre, les enfants se sont initiés à l'athlétisme. En février/mars, les enfants pourront profiter du matériel de volley-ball puis en mai/juin, les élèves pourront apprendre les règles du combat et de la lutte. De plus, les élèves de PS/MS/GS/CP vont profiter d'une intervention sur des jeux d'orientation.



PORTES OUVERTES

DE L'ÉCOLE

SAMEDI 11 MARS 2017

De 10h à 12h

Venez découvrir nos classes et projets
de l'année !



CAUE (Cabinet d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Vendée)

Cette année, les classes de CE-CM participent à une action **"Regards sur mon Paysage"** avec la collaboration de Muriel Courtial. Une récolte de photos individuelles a débuté et le projet se poursuit par des rencontres et des échanges sur les paysages qui nous entourent.

BIBLIOTHÈQUE

Tout au long de l'année, les quatre classes vont se rendre à la bibliothèque pour écouter des histoires lues par des bénévoles et choisir des livres à raison de sept fois dans l'année sur une matinée.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Les élèves de cycle 2 et 3 ont pu bénéficier de séances de prévention routière durant le mois de novembre.

RENCONTRES entre écoles privées du secteur : Dans l'année, chaque classe est amenée à rencontrer des classes de même cycle pour des rencontres théâtrales, défi lecture, défi sportif ou rencontre multi-activités.





LES AIGLONS

CLUB DE FOOTBALL ANTIGNY – SAINT MAURICE DES NOUES

BUREAU

Présidente : Noëlle ROBIN

Vice-Président : Martin GUENION
(St Maurice des Noues)

Vice-Président : Olivier LUBOT (Antigny)

Secrétaire : Florent BELAUD

Secrétaire adjointe : Sandra GOURMAUD

Trésorière : Pauline BELAUD

Trésorier adjoint : Samuel GAZEAU

Membres : Alexandre BELAUD, Florent BELAUD,
Benoît BOULAY, David BOULAY, Kévin GARON,
Dominique OUVRARD.

RESPONSABLE SENIORS

Richard PLOQUIN

RESPONSABLE JEUNES

Alexandre BELAUD

LES CHIFFRES DU CLUB

3 équipes séniors : 48 licenciés

(dont l'équipe C en entente avec le Club de Cheffois-St Maurice)

JEUNES

40 licenciés

1 ARBITRE & 10 DIRIGEANTS

DATE À RETENIR

Samedi 18 mars 2017

Potée vendéenne • 19h30

Espace Ben Hur à Antigny



*Equipe Cheffois/Saint Maurice-le-Girard 4
et l'équipe Antigny/Saint Maurice-des-Noues 3.*

CLUB

AMICALE ANTIGNOLAISE

BUREAU

Président : Joël AVRIL

Vice-Président : Raymond BARBOTIN

Secrétaire : Geneviève BOBINEAU

Trésorière : Ginette MITARD

Les membres de l'association peuvent bénéficier des activités suivantes :

Judi - Salle Groisy : Jeu de cartes et possibilité de jouer aux boules

Mercredi - Espace Ben-Hur : Gymnastique

De plus, quatre mini-concours se tiennent au cours de l'année ainsi que deux grands concours inter-clubs.

L'association organise deux fois l'année des jeux de société à la maison de retraite et accompagne des résidents en joëlette. Pour cette occasion nous avons besoin de bénévoles.

Au cours de l'année un voyage, deux repas et un pique-nique sont organisés.

Les membres de l'association peuvent bénéficier de l'association "AMARCC" (Amicale des Associations de



Retraités du Canton de La Châtaigneraie) qui organise deux voyages, un loto et un concours de belote.

Toutes les personnes à la retraite y sont invitées.

Les personnes voulant s'inscrire peuvent s'adresser aux membres du bureau.

DATE À RETENIR

Judi 12 janvier 2017

Assemblée générale • 14h • Espace Ben-Hur

Toutes les personnes à la retraite y sont invitées.

L'ANVOL

CLUB DE BASKET ANTIGNY – SAINT HILAIRE DE VOUST – LA CHAPELLE AUX LYS – SAINT MAURICE DES NOUES – VOUVANT – CEZAIS

BUREAU

Présidente : Frédérique DESCHAMPS

Vices-Présidentes : Cathy CORNU
et Marie-Reine BODET

Secrétaires : Cindy FRÉMANTEAU et Laurine DUCEPT

Trésorières : Hélène BARBARIT et Patricia CHATELLIER

Membres : Magaly BELY, Marie-Andrée BOBINEAU, Virginie FAIVRE, François GRELIER, Anne MAROLLEAU, Isabelle MÉTAY, Jacky RAMBEAULT et Annabelle ROUSSEAU.

Le Basket Club l'Anvol Antigny qui regroupe les communes d'Antigny, St Hilaire-de-Voust, La Chapelle aux Lys, Loge-Fougereuse, St Maurice-des-Noues, Vouvant, Cezais, Mervent, St Sulpice-en-Pareds et le Busseau compte aujourd'hui une centaine de licenciés.

Pour la saison 2016/2017, nous avons obtenu l'homologation de la Coopération Territoriale Club 3 RIVIERES - ANVOL pour une durée de 3 ans.

Cette convention va permettre aux clubs Bc l'Anvol Antigny et Bc les 3 Rivières de travailler ensemble afin de permettre à chaque joueuse de jouer dans sa catégorie en tenant compte de son niveau de jeu, de faire évoluer les jeunes à un niveau sportif leur permettant un meilleur apprentissage et surtout de mutualiser les moyens techniques (entraîneurs), matériels (salles) et administratifs (dirigeants) des deux clubs.

Notre club est composé de l'école de basket, 1 équipe U09, 2 U11, 2 U13 en CTC, 1 U15 en CTC, 2 U17 en CTC, seniors DF2, DF3 et DF4 en CTC plus 2 équipes loisirs.

Nous avons accueilli dimanche 9 octobre les joueuses des équipes U11, U17 et seniors DF3 pour la remise des jeux de maillots offerts par nos sponsors Lionel Laville Super U La Châtaigneraie, Sarl Barbarit J.C. & Associés Mickaël Barbarit et Vincent Marceau St Hilaire de Voust, I@D Damien Sabouraud Immobilier Mervent.

Nous les remercions ainsi que tous nos autres sponsors qui soutiennent notre club chaque année ainsi que les municipalités des différentes communes.

Stage de Formation à l'arbitrage au sein de la CTC 3 Rivières – Anvol

Gérald Bodin, formateur cadre a mis en place durant les vacances de la Toussaint un stage de formation à l'arbitrage en vue de créer une école d'arbitrage de Niveau 2 au sein de la CTC 3 Rivières – Anvol.

Nos deux arbitres départementaux de Bc l'Anvol Antigny, Camille Jourdain, Fiona Chatelier et l'arbitre stagiaire départemental de Bc les 3 Rivières Manon Deborde ainsi que Simon Guilloton (ancien arbitre) se sont beaucoup investis pour encadrer les jeunes pendant toute la durée du stage.

Une quarantaine de joueurs et joueuses (U13/U15/U17) se sont retrouvés pendant trois jours à la salle Bonséjour de La Châtaigneraie.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Garçon ou fille à partir de 6 ans, il est toujours possible de s'inscrire à l'école de basket, les entraînements ont lieu à la salle omnisports d'Antigny le mardi de 17h45 à 18h45.
Contactez le 06 87 95 82 90 ou le 07 70 27 99 24.

DATES A RETENIR

Dimanche 21 janvier 2017

Galette des rois • 17h • Salle Omnisports

Samedi 28 janvier 2017

Paëlla annuelle • 19h30 • Espace Ben-Hur





LA VIRGULE

CLUB DE PALETS

BUREAU

Président : Patrice CARTIER
Vice-Président : Matthieu THOMAS
Secrétaire : Francis RAMBAUD
Secrétaire adjoint : Claude HULIN
Trésorier : Richard THIMOLÉON
Trésorier adjoint : Jean-Luc OUVRARD
Membres : Jacky PIFFETEAU, Yannick LEROY, Mickaël DUCEPT, Philippe GRANGER, Thomas FAIVRE.

Lors de la saison 2015-2016, nous avons terminé 5^{ème} à égalité de points mais nous sommes descendus faute à un plus mauvais goal-average.

Notre concours du 1^{er} octobre a été une réussite avec 48 doublettes.

Nous avons présenté neuf jeunes accompagnés d'un adulte à la 20^{ème} finale de Coupe Vendée jeune qui s'est déroulée le samedi 29 octobre dernier au Vendéspace avec la participation de 200 équipes.

Le but de l'association est de rassembler les joueurs de palet le vendredi soir pour améliorer leur pratique.

Cette année, nous évoluons en D1 avec 51 licenciés avec pour objectif la remontée en Division Supérieure 1. Le club est en bonne voie car nous venons de remporter nos 5 premiers matchs de championnat.

DATES À RETENIR

Samedi 29 avril 2017
Concours 3P · 13h30 · Salle Omnisports

Vendredi 2 juin 2017
Assemblée générale · 20h30 · Salle Groisy



SOCIÉTÉ DE CHASSE

ANTIGNY

BUREAU

Président : Claude TURPAUD
Vice-Président : Joël ALLETRU
Secrétaire : Cédric HILLÉREAU
Trésorier : Rémy GOURMAUD
Membres : Jean-Marie ROUET, Justin CRABELL, Yvon-Marie ROUSSEAU.

Nous sommes en pleine saison de chasse. Ce sera une petite année pour le petit gibier. Peu de lapins, pas de tirage de lièvre pour sa gestion. Pour la perdrix et le faisan s'il n'y avait pas les lâchers, ce serait très médiocre. Quant au gros gibier, il est bien présent.

Nous organisons des battues pour la destruction du nuisible. Pour les corbeaux, Philippe Belaud et Claude Turpaud sont à votre disposition. Pour les ragondins,

merci de contacter Rémy Gourmaud et Jean-Paul Belaud.

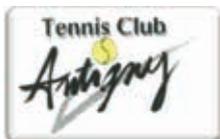
Notre traditionnel banquet des propriétaires a eu lieu le premier samedi d'octobre. Nous remercions les propriétaires et fermiers de leur présence. Lors de cette manifestation, nous avons remercié René Boutet pour les années passées en temps que président et Jean-Paul Belaud en qualité de secrétaire.



La société de chasse vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.

TENNIS CLUB

ANTIGNY



BUREAU

Présidente : Emilie LELAURE

Vice-Présidente : Aline GUIGNARD

Secrétaire : Pauline GAZEAU

Trésorier : Martial GUÉRY

Membres : Marion CARTRON, Delphine ROBINEAU et Florian GRONDIN.

LE CLUB DE TENNIS EN BREF

L'association Tennis Club d'Antigny (TCA) a vu le jour en 1981. Aujourd'hui, le TCA a pour objectif de permettre à tous les publics d'accéder à la pratique de ce sport, de favoriser l'éducation, de contribuer à la politique de santé et de renforcer la socialisation tout en prenant du plaisir.

LES TEMPS FORTS DE LA SAISON 2016-2017

Les cours sont encadrés par Guillaume TRIPOTEAU le lundi (17h45 à 20h) et par Martial GUERY le samedi matin (10h30 à 12h).

L'équipe jeune (adolescents) en entente avec le club de Mouilleron en Pareds est engagée pour le championnat hiver et été.

Concernant les plus jeunes licenciés, ils vont pouvoir poursuivre cette année les compétitions homologuées.

En plus des championnats et de la soirée des licenciés, le club prévoit d'organiser une **journée d'initiation** pour les enfants en décembre afin d'assurer la pérennité du club malgré la perte de l'équipe féminine suite à des projets familiaux qui nous l'espérons viendront dans quelques années étoffer l'effectif du club.



BADMINTON

SUD VENDÉE

BUREAU

Présidente : Emilie MERIET

Secrétaire : Stéphane EHRHART

Trésorier : Michaël ROSENZWAIG



Depuis 3 ans, le club organise un tournoi open courant novembre, tournoi doté de lots pour chaque participant et ouvert à tout le monde. Cette année, au tournoi du 19 novembre, 28 équipes de tous niveaux et de tous âges étaient engagées.

Ce tournoi, par équipes, est organisé de la façon suivante :



Soit double homme soit double femme soit double mixte. Quatre poules de 7 équipes ont été constituées et divisées ensuite en tournoi principal et consolante. Le tournoi consolante a vu la victoire des "Bran" contre l'équipe "STI". Dans le tournoi principal en finale, "Les pitis" ont eu raison des "AdéLu".

Cette année nous sommes sur une base de 35 licenciés dont environ 15 jeunes.

Les entraînements ont lieu tous les lundis soir et mardis soir à partir de 20h jusqu'à 22h30 environ à la salle omnisports.



ADMR

SERVICE D'AIDE À DOMICILE



Permettre à chacun de bien vivre chez soi, c'est le projet de l'ADMR.

POUR QUI ?

Tout le monde peut faire appel à l'ADMR : Famille rencontrant des difficultés de garde ou des difficultés temporaires, personne handicapée, personne âgée plus ou moins dépendante et toute personne désireuse de faire faire son ménage par une tierce personne.

POUR FAIRE QUOI ?

- Pour faire ou vous aider dans les tâches ménagères et le repassage.
- Vous aider également à la préparation des repas, voir la prise des repas.
- Vous accompagner dans l'aide à la toilette, le lever, le coucher, la mise des bas de contention
- Prendre du temps avec vous pour jouer ou se promener.
- Vous accompagner aux courses ou les faire pour vous.
- Garder vos enfants notamment sur des horaires atypiques.
- Les aides à domicile peuvent effectuer d'autres missions en fonction de vos besoins.



TOUS À LA TABLETTE

En 2017, les aides à domicile utiliseront une tablette tactile numérique. En effet, notre association locale intègre le projet tablette du réseau ADMR Vendée.

Les dossiers des personnes aidées seront informatisés (données administratives, projet d'intervention, planning). Ainsi les aides à domicile peuvent consulter facilement les tâches à effectuer, s'envoyer des transmissions et visualiser leur planning.

L'objectif est également de dématérialiser et éviter d'utiliser du papier.

DATE À RETENIR

Samedi 8 avril 2017

Assemblée Générale • 14h30 • St-Sulpice-en-Pareds

Association Locale ADMR d'Antigny
 Tél. 02 51 51 26 96 – admr.antigny@orange.fr
 Dans votre commune, vous pouvez faire appel à :
 Mme CHARBONNEAU Roselyne 02 51 51 61 22

AAE

ANTIGNY ATTRACTIVE EVENTS

BUREAU

Présidente : Karine CHARRON

Secrétaire : Séverine GIRAUD

Trésorier : Jean-Yves CHARRON

L'association Antigny Attractive Events "AAE" a été fondée en 2016, elle est régie par la loi 1901 à but non lucratif. Elle a pour objet l'organisation de concerts et de festivals comme celui du "Métiv'Son", celui-ci existe depuis 12 ans mais le concept a évolué ces deux dernières années.

L'assemblée générale s'est tenue le jeudi 15 septembre 2016.

Le festival "Métiv'Son" a accueilli le Samedi 4 juin 2016 environ 1 350 personnes sur le site du stade de foot annexe d'Antigny afin d'y voir et d'écouter 3 groupes

locaux : PLAGE ARRIERE en interlude puis APPEL D'AIR et EPSYLON en première et dernière partie avec en tête d'affiche le groupe précurseur du reggae français SINSEMILIA. Que du bon son à l'horizon !

DATE À RETENIR

Samedi 10 juin 2017 • Festival Métiv'Son

19h • Terrain de football annexe



FAMILLES

RURALES

BUREAU

Présidente : Emmanuelle GRELIER

Vice-Présidente : Valérie BRIFFAUD

Secrétaire : Sophie COUTURE

Trésorier : Benoît GOURMAUD

Trésorière adjointe : Mélanie BELLENOUS

Membres : Amanda OLIVIER, Monique ROBIN, Roselyne GRANGER.

OBJECTIF

2016 est l'année du renouveau avec un bureau motivé et uni, qui souhaite montrer aux antignolais l'importance de l'association !

Aujourd'hui, Familles Rurales vous propose différents services tels que l'accueil périscolaire/centre de loisirs



"Le p'tit Nid", un club loisirs et créations "Les P'tites Mains", un cinéma itinérant (environ 10 séances par an) mais également du baby-sitting. Cette année, il a été mis en place des actions de récoltes de fonds pour investir dans du matériel éducatif (vente de chocolats de Noël et vente de gâteaux "BIJOU")

2017 prévoit une grosse animation début Juillet ainsi que le Marché de Noël. Soyez attentifs !

DATE À RETENIR

Vendredi 17 mars 2017

Assemblée générale • 20h30 • Centre de loisirs (dans l'enceinte de l'école)

Suivie d'un verre de l'amitié ! Les enfants sont bienvenus, pour un bricolage inattendu !



Le bureau avec Emilie et Hélène, animatrices au centre de loisirs



Installation du matériel cinéma



Livraison gâteaux "BIJOU"

UNC

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

BUREAU

Président : Pierre GRÉAU

Président honoraire : Michel GIRARDEAU

Vice-Président : Henri BOISSINOT

Secrétaire : Gilbert COULAIS

Trésorier : Marcel GARON

Membres : Henri BARBOTIN, Gérard GOURMAUD, Michel RAGOT.

La mission de l'association est de préserver et conserver le souvenir de toutes celles et tous ceux qui se sont battus pour que nous puissions vivre en paix. Il importe que les jeunes connaissent le sacrifice des membres de leurs familles qui ont disparu dans les fournaies de 1914-1918, de 1939-1945, en Indochine et en Algérie.

Avec les disparitions de Jacques Claveau et de Jeannette Barbotin, les radiations volontaires de quelques

veuves, la section compte désormais 49 membres

ACTIVITÉS

Chaque année, la section participe aux manifestations patriotiques du 8 mai et du 11 novembre. Cette dernière activité est suivie d'un déjeuner de cohésion.

Nous lançons un appel à tous ceux qui ont fait leur service national, des Opérations Extérieures pour qu'ils rejoignent nos rangs car les soldats de France constituent la relève de nos aînés d'AFN.

DATES À RETENIR

Lundi 9 janvier 2017

Assemblée générale • 19h00 • Espace Ben-Hur

Dimanche 5 mars 2017

Déjeuner annuel & après-midi dansant
12h30 • Salle des Silènes, La Châtaigneraie



VEUFS ET VEUVES

PAYS DE LA CHÂTAIGNERAIE

Notre association, est uniquement composée de veuves et de veufs des environs. **Son but est d'aider, écouter, entourer et distraire les personnes qui le souhaitent dans ce cas douloureux qu'est le veuvage**, afin de leur permettre de sortir de leur isolement et de rencontrer d'autres personnes ayant connu le même drame. Nous nous réunissons le premier mardi de chaque mois, dans diverses communes des environs. Ces réunions sont informelles, mais permettent de se rencontrer et d'échanger entre amis

En 2016, nous avons organisé une soirée détente réservée aux veuves et veufs à Mouilleron-en-Pareds avec environ 70 personnes des environs, un pique-nique en juin à Saint-Mesmin, et enfin une soirée raclette avec environ quarante personnes à Saint Pierre en Novembre. L'association départementale **"Veufs et veuves de Vendée"** organise tous les mois dans différentes communes du département, une

journée détente. Au programme : marche la matinée et un après-midi dansant, parfois avec un repas à midi. La fréquentation de ces journées va de 180 à 250 personnes selon le lieu. Un voyage randonnée à Kerjouanno a été organisé cette année.

N'hésitez pas à nous contacter, vous trouverez peut-être parmi nous, une oreille attentive à vos soucis, en tous cas, sûrement des amis(ies).



LES RESPONSABLES LOCAUX

Joël RAINTEAU • 85120 St Pierre du Chemin
 Marc GABORIT • 6, Rue de Beaulieu • 85390 Mouilleron-en-Pareds
 Gilberte LEGUÉ • La Belle Croix • 85390 Bazoges-en-Pareds
 Marie-Renée BREGEON • 38, Rue du Commerce • 85700 Saint-Mesmin

FACE AU VEUVAGE

ENSEMBLE CONTINUONS

Nous sommes un lieu d'accueil où le caractère humain des relations est prioritaire, où le conjoint survivant se sent écouté, aidé par des responsables qui ont traversé la même épreuve.

Notre association départementale a pour but de :

- **DÉFENDRE LES DROITS** des personnes en situation de veuvage
- **LES AIDER** dans les démarches administratives,
- **LES REPRÉSENTER** auprès des pouvoirs publics afin de faire évoluer une législation actuellement défavorable.

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à nous rejoindre afin de faire nombre pour défendre nos acquis. Des permanences sont assurées sur tous les secteurs de Vendée.



NUMÉRO VERT : 0 800 005 025
 (Appel gratuit 7j/7 de 11h à 23h depuis un poste fixe)

Déplacement à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

DANS VOTRE SECTEUR

Mme Madeleine AUGUIN 02 51 87 84 61
 Mme Geneviève VENEAU 02 51 52 94 39

DANS VOTRE DÉPARTEMENT

15, rue Anatole France • LA ROCHE-SUR-YON
 Tél. 02 51 37 03 14
 advc85@sfr.fr

ou 28, Place Saint-Georges • 75009 PARIS

PERMANENCES : Lundi : 10h à 17h • Samedi : 10h à 12h

COMITÉ DE JUMELAGE

ANTIGNY (85) – GROISY (74)

BUREAU

Président : Jean-Luc BREMAUD

Vice-Président : Benoît GOURMAUD

Secrétaire : Nathalie DUCEPT

Vice-Secrétaire : Guy BELAUD

Trésorière : Sandra GOURMAUD

Vice-Trésorier : Yvon BONNET

Commission de contrôle : Hervé BENOITEAU, Philippe GRANGER.

Membres cooptés : Joël AVRIL, Bernard JADAUD.

OBJECTIF

(Extrait statut signé le 21 janvier 2001)

L'association a pour but :

- D'animer le jumelage de la commune d'Antigny avec la commune de Groisy (Haute-Savoie)
- De développer avec cette commune, des relations privilégiées et des échanges d'ordre culturel, social, économique, touristique ou sportif.

D'une manière générale, l'association se propose de promouvoir la coopération décentralisée dans toutes ses dimensions, en collaboration étroite avec les orientations municipales.

Cette alliance doit :

- Permettre un échange entre les populations,
- Contribuer à un développement solidaire,
- Fournir un appui aux processus démocratiques et au renforcement de la paix dans le monde.

ACTIONS DU COMITE DE JUMELAGE 2016

Adhésion 2016

75 familles adhèrent au Comité de Jumelage ce qui représente **129 adultes et 20 enfants**.

Si vous souhaitez adhérer au Comité de Jumelage, la carte vous est proposée au prix de :

12,00 € (pour la carte Famille)

6,00 € (pour la carte Individuelle).

Carte Famille : Un couple (avec enfants mineurs ou sans enfant)

Carte Individuelle : Une personne seule à partir de 18 ans. Rappelez-vous, une tombola a eu lieu le jour de l'AG et c'est notre ami Amaury POUPIN qui a eu la joie de remporter 1 semaine à la neige.



RETROUVAILLES À LA NEIGE AVEC NOS AMIS MONTAGNARDS

Date : du 28 janvier au 1^{er} février 2016

Cette année, nos amis Hauts Savoyards nous ont concocté un séjour à la neige au sein de la station "Les Gêts" sous un magnifique soleil.

Du vendredi au dimanche matin : Hébergement dans un chalet aux Gets.

Grand week-end de vie en collectivité. Découverte des raquettes pour les uns, ski alpin pour les autres, de magnifiques paysages. Bref, comme d'habitude, toujours autant de convivialité partagée entre nous tous. Le dimanche, retour à Groisy au sein des familles. Ce fut un très beau et bon week-end pour les antignolais et groisiliens présents.

Le prochain échange aura lieu à l'Ascension à Antigny du jeudi 25 au dimanche 28 mai 2017.

NOUVEAUTÉ 2016 : SOIRÉES TAROT

Depuis le mois de février 2016, le Comité de Jumelage organise **TOUS LES DERNIERS JEUDIS** une soirée Tarot. Vous aimez jouer au tarot ou vous souhaitez apprendre, tout est possible. Alors, rendez-vous du mois de septembre 2016 au mois de juin 2017 à la Salle Groisy.

COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR DU JUMELAGE D'ANTIGNY/GROISY

Il est composé de 12 membres du conseil d'administration et de 4 élus municipaux dont M. le Maire.

LES 12 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

BELAUD Guy, BONNET Yvon, BREMAUD Jean-Luc CORNU Justine (*Foyer des Jeunes*), COUTAND Angéline (*Mer Ayve théâtre*), DUCEPT Nathalie, FRIOUX Pierre GOURMAUD Benoît (*Familles Rurales*), GOURMAUD Sandra (*Foot*), RAINEREAU Stéphane (*APEL*) RAMBAUD Yves, TURPAUD Thérèse.

LES 4 ÉLUS MUNICIPAUX Y COMPRIS M. LE MAIRE

GOURMAUD Yvon (*Maire de la commune*), GRANGER Philippe, GUÉRY Mado, OUVRARD Cyrille.

DATES À RETENIR

Vendredi 20 janvier 2017

Assemblée générale • 20h, Espace Ben-Hur

Samedi 25 mars 2017 • **Concours de tarot**

Du samedi 25 au mardi 28 mars 2017

Accueil Groisy

Décembre 2017 • **Soirée savoyarde**

Tous les derniers jeudis du mois

Soirées tarot • *Septembre à juin*



MÈRE-AYVE

CULTURE ET LOISIRS



BUREAU

Président : Jean LOISEAU

Vice-Président : Franck BONNET

Secrétaire : Marie-Claude CRABEL

Vice-Secrétaire : Pascale DUCEPT

Trésorière : Françoise BERLAND

Vice-Trésorier : Daniel BONNAUD

Membres : Philippe BELAUD, Yvon BONNET, Véronique BRAULT, Marie-Line BRETON, Dominique COUSIN, Patricia COUTURE, Mickaël DUCEPT, Christophe GIRAUD, Vincent MALAIS, Jacques MICHAULT, Laurence PIVETEAU, Frédéric ROUET, Michelle SIMONNEAU, Michel SIMONNEAU, Salomé GAURIAU.

LE THÉÂTRE avec la pièce *“Je veux voir Mioussov”* interprétée par la troupe Ben-Hur qui a donné 8 représentations en novembre et décembre. Chaque année, un don est fait à une association. En 2016, un chèque de 1000 € a été remis à l'association “*Lourdes Cancer Espérance*” lors de l'assemblée générale.

LA RANDONNÉE “L'ANTIGNOLAISE” a lieu le 2^{ème} dimanche de septembre. Cette année, 85 marcheurs ont apprécié le circuit préparé par Dominique et Christophe. Vous pouvez aussi randonner un dimanche chaque début de mois. Les marcheurs se donnent rendez-vous devant la mairie à 9h (horaires d'hiver) ou à 8h30 (horaires d'été).

LES SÉANCES DE VARIÉTÉS aux vacances de Pâques permettent aux jeunes du Foyer de nous faire découvrir leurs talents. Le Foyer des Jeunes s'auto-gère ; il est également sous la responsabilité de Familles Rurales.

LA SECTION “PATRIMOINE” : Ses membres ont pour objectif de mettre en valeur ou entretenir le patrimoine matériel ou immatériel antignolais. Michel Simonneau dresse le bilan de l'activité 2016 :

- La restauration du lavoir de la Godrie a pris fin. L'aventure a commencé le lundi 1^{er} août. Dans cet espace communal, il a fallu débroussailler, déconstruire, vidanger, curer le lavoir, consolider et rehausser les murs de retenue, monter la charpente et palier à certaines circonstances.
- Grâce au bénévolat des villageois et autres antignolais, au savoir-faire du charpentier, des maçons, à l'accueil et aux conseils des riverains, à la municipalité qui a financé les matériaux, la commune d'Antigny a reconstitué un vrai lavoir à la Godrie.
- D'autre part, les pentes de la grotte du Peux ont été sécurisées par des mains courantes, ce qui en facilite l'accès. Pour 2017, le planning n'est pas arrêté :

les calvaires, le cimetière protestant et l'entretien de l'existant... vos suggestions seront les bienvenues.

Toutes ces activités permettent des loisirs ou sorties à un tarif attractif. Pour 2016, nous avons proposé :

Samedi 23 avril 2016 : soirée au Cabaret d'Argent à Vix : 47 personnes n'avaient pas autant ri depuis longtemps.

Dimanche 25 septembre : sortie à OUDON : Balade sur la Loire et visite du château médiéval.

Dimanche 16 octobre : les 17 personnes présentes à la séance d'essai des cours de “*Danses de Salon*” ont été conquises et souhaitent vivement poursuivre. Les cours vont donc se concrétiser sous forme de stages et permettre d'apprendre une dizaine de danses de salon. L'Assemblée Générale de la Mère-Ayve a lieu généralement fin janvier.

PROJETS 2017

Vendredi 31 mars 2017

55 personnes prendront le car pour le Zénith de Nantes afin d'assister au spectacle “*Les Bodin's*”.

DATES À RETENIR

Vendredi 27 janvier 2017

Assemblée générale • 20h30 • Espace Ben Hur

Avril 2017

Séances de Variétés • 20h30 • Espace Ben Hur

Dimanche 10 septembre 2017

Randonnée “L'Antignolaise”

Novembre-Décembre 2017

Représentations théâtrales • Troupe “Ben-Hur”

D'autres sorties seront proposées en cours d'année à des dates non encore retenues. Les adhérents en seront informés le moment venu (théâtre, cabaret, concert, comédie musicale, parc, zoo ou autres...).

Pour tous renseignements sur nos activités et sorties, vous pouvez nous contacter par mail : aclma85@laposte.net



EL NIÑO DE QUITO

HUMANITAIRE ET CULTUREL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claudette DENOUE, Gaston DENOUE, Marie-Thérèse OUVARD, Michelle SIMONNEAU, Josiane GAZEAU.

Cette association a un but humanitaire et culturel. Elle permet d'apporter par l'intermédiaire de la Communauté des Filles de la Sagesse, une aide pour un soutien scolaire, social, médical et alimentaire aux enfants des familles défavorisées d'Equateur.

Sœur Lourdes Alonso présente à Quito nous a transmis les actions faites au cours de cette année 2016. Voici son dernier courrier :

"Suite aux tremblements de terre en Equateur en avril 2016, deux lignes d'action nous sont apparues comme plus urgentes : aider les enfants en détresse et aider les familles qui sont toujours sans maison, sous la tente ou en hébergement collectif. Avec l'aide de Sœur Sylvie qui s'est déplacée sur le lieu du séisme, l'aide est en marche depuis plusieurs mois pour secourir les enfants les plus en difficulté.



Pour ce qui est de la reconstruction des maisons, nous n'avons pu satisfaire toutes les demandes, n'ayant pas les ressources nécessaires ce qui est très douloureux pour nous.

De notre côté quelques actions ont été faites pour récolter un peu d'argent pour les victimes ; un nouveau quartier est actuellement en train de se construire avec l'aide de plusieurs ONG pour réinstaller les familles sans toit sur un terrain offert par la mairie mais hélas désertique. Les dons reçus seront transmis à l'Economat de la Communauté des Filles de la Sagesse qui pourra délivrer un reçu fiscal sur demande.

Votre aide sera toujours la bienvenue à l'adresse suivante :
Association EL NIÑO DE QUITO
 36, rue de la gare • 85120 Antigny

DATE À RETENIR

Vendredi 10 mars 2017

Assemblée générale 20h30 • Salle Groisy

PONT D'ALMA

LOCATION MATÉRIEL

L'association "Pont d'Alma" consiste à louer du matériel aux associations et aux particuliers d'Antigny ou autres communes. L'année 2016 s'est bien déroulée. Nous avons pu satisfaire toutes les demandes de locations surtout de mai à septembre. A noter que nous avons enregistré plus de locations de octobre à décembre.

Les 12 associations adhérentes en 2016 étaient :

Mère Ayve, Société de Chasse, Tennis Club Antigny, Ogec, Familles Rurales, Club palets "La Virgule", Comuté de jumelage Antigny/Groisy, Club de foot "Les Aiglons", Foyer des jeunes, Club Basket "BC Anvol", Club "Badminton Sud-Vendée", A.A.E pour le festival "Métivson".

TARIFS DE LOCATION

MATÉRIEL	NOMBRE	TARIFS PARTICULIERS	TARIFS ASSOCIATIONS ADHÉRENTES PONT ALMA	TARIFS ASSOCIATIONS NON ADHÉRENTES PONT ALMA
Tables pliantes 2m x 1m	50	1,50 €	Gratuit	1,50 €
Chaises	200	0,20 €		0,20 €
Friteuse électrique	1	20 €		25 €
Barbecue ou plancha	2	7,50 €		8,50 €
Coffret + rallonges électriques	1 coffret + 4 rallonges de 25m	10 €		20 €
Stand 4,50m x 3,00m	1	25 €/week-end	20 €/week-end	35 €/week-end

CONDITIONS DE LOCATION : Pour les commandes, merci aux associations et particuliers de s'adresser à : **Chrystel PIPET : 06 30 10 41 71 ou Pascal CHARBONNEAU au 02 51 51 85 05.** L'enlèvement et le retour du matériel se feront sur rendez-vous lors de la commande.

La cotisation pour l'année 2017 reste à 30€ par association et nous invitons les autres associations à participer. Pour l'année 2016, l'association a investi dans une friteuse et dans deux abris faciles de 4.50m sur 3m. Ces abris sont très faciles de montage et ils peuvent se positionner bout à bout ou l'un à côté de l'autre. Des gouttières et côtés sont disponibles pour se garantir des intempéries. Avec les tables et les abris, cela permet d'avoir un concept facile de montage et pas très coûteux pour une soirée de 30 à 40 personnes.



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

PAROISSE ST CHRISTOPHE DES CHÂTAIGNIERS

RETOUR SUR 2016

- 25 mars** : Chemin de croix avec les enfants de l'école.
- 9 mai** : En marche vers St Laurent-sur-Sèvre, le pèlerinage Montfortain fait une halte à Antigny.
- 31 juillet** : Monseigneur Dominique Bonnet fête ses 50 ans de sacerdoce.
- 16 juin** : L'abbé Dominique Lubot est nommé Vicaire Général du diocèse.
- 16 juin** : L'abbé Carl Bassompierre est nommé Curé doyen des Herbiers.
- Août** : Sr Anne-Marie Dénoue fête ses 60 ans de vie religieuse au sein de la communauté de la sagesse.
- 18 septembre** : Pèlerinage du Peux en l'honneur de N.D. de la Salette.
- 1^{er} octobre** : Dominique Guérin entre dans l'équipe de gardiennage de l'église.

ACTIVITÉS SUR NOTRE PAROISSE

- 29 août** : 40 gardiens et sacristains de la grande paroisse ont participé à une 1^{ère} rencontre.
- 4 septembre** : Départ de l'abbé Jean Bernard, curé depuis 7 ans de la paroisse, il est nommé Curé/doyen de Pouzauges.
- 14 septembre** : Accueil de notre nouveau curé, Claude Arrignon, en l'église de La Châtaigneraie.

VOUS RENDRE AUX PERMANENCES

- Presbytère La Châtaigneraie**
- Lundi, mardi, mercredi et samedi : **10h30 - 12h**
- Jeudi, et vendredi : **16h - 18h**
- Sacristie d'Antigny**
- Le 3^{ème} samedi du mois : **11h - 12h**



HORAIRES FIXES DES MESSES

- Antigny** • Samedi : **19h**
 - La Châtaigneraie** • Dimanche : **9h30**
- Pour les autres lieux, consulter le bulletin ou l'affichage dans les églises.

Bonne, heureuse et sainte année à tous



Pour tout renseignement : **02 51 69 63 27**
 Mail : la-chataigneraie@catho85.org
 N'hésitez pas à aller visiter le site
 de la paroisse et nous donner votre avis :
www.doyenne-pouzauges-chataigneraie.org



LET'S GO

PAYS DE LA CHÂTAIGNERAIE

Les membres de l'association "Let's GO" se sont rendus en Lettonie, cet été. Les 35 participants sont revenus heureux de ce séjour. Une très bonne ambiance a régné tout au long de la semaine.

La délégation française peut être fière, cette année, d'avoir remporté le prix du fair-play.



Parallèlement, l'association "Let's GO" prépare activement l'organisation de l'EPF qui aura lieu du 22 au 29 juillet 2017.

Tout au long de la semaine, vous pourrez assister aux compétitions sportives et culturelles, qui se dérouleront à La Châtaigneraie. En fin de journée, à partir de 17h, vous pourrez également vous rendre à l'eurovillage, sur le terrain stabilisé à proximité de la salle Clémenceau. Vous y découvrirez les spécialités et les richesses touristiques de chaque pays, en faisant le tour des stands européens. Vous pourrez également assister aux spectacles culturels proposés par les délégations. Enfin, tous les soirs, à partir de 21h, des concerts gratuits animeront l'eurovillage.

Let's GO

C'est une aventure unique que nous vous invitons à découvrir !

Les membres de l'association poursuivent également leurs démarches pour l'organisation de l'EPF. Sponsoring, partenariat et réservations sont les mots-clés du moment. Nous tenons à remercier d'ores et déjà les entreprises et collectivités qui s'engagent à nos côtés.

Les besoins en bénévoles vont être importants. Si vous souhaitez participer à cette belle aventure avec nous, faites-vous connaître auprès d'un membre de l'association ou via notre site internet ou la page Facebook.

D'autre part, certains participants nous ont déjà fait savoir qu'ils souhaitent être hébergés chez l'habitant, comme en 1998. Si vous souhaitez accueillir des festivaliers, n'hésitez pas à nous contacter.

L'Eurofestival sera un événement marquant pour le Pays de La Châtaigneraie. Nous espérons qu'il sera, pour vous tous, un souvenir inoubliable.



Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :
Association LET'S GO

Les Sources de Vendée • BP 42 • 85120 LA TARDIERE

association.letsgo@free.fr • www.eurofestivalletsgo.com

Facebook : EPF 2017, Pays de la Châtaigneraie, France

Tél : 06 30 81 77 89



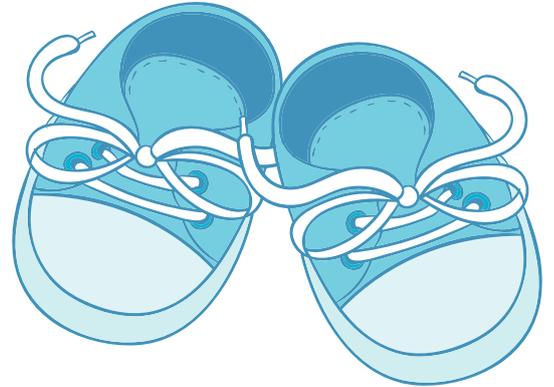


Année 2016

▶ NAISSANCES

Bienvenue à...

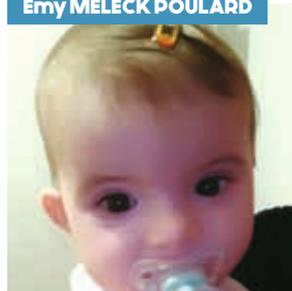
15/01/16	Elyna HILLEREAU	28 rue de la Gralière
20/01/16	Jeanne CARTRON	10 rue de la Gare
30/01/16	Lucas PHELIPPEAU	24 rue des Plantes
04/05/16	Emy MELECK POULARD	25 rue Jean Chevolleau
23/05/16	Lubin GAZEAU	La Belocière
01/07/16	Nathan BELAUD	21 rue du Bocage
01/07/16	Elly MOSCKOWICZ KIESSE HEMON	10 rue du Lavoir
17/08/16	Inaya BURGAUD NAUD	9 rue Jean Yole
05/09/16	Maé SACHOT	La Girouardière
23/11/16	Faustine BOUTET	42 rue des Plantes



Lucas PHELIPPEAU



Emy MELECK POULARD



Lubin GAZEAU



Nathan BELAUD



Faustine BOUTET



▶ TOUS NOS VŒUX

de bonheur à ...

25/06/16	Francisca BREMAUD et Jérémie COULAIS	72 rue de l'Andourie
16/07/16	Séverine DUBOIS et Gaston MURAT	2 rue de l'Abbé Teillet
23/07/16	Audrey COURTIN et Sébastien BONNAUD	19 rue des Lilas
17/09/16	Claire MORISSEAU et Alexis GIRAUD	La Baudrière
22/10/16	Rabab KHECHIM et Damien JOURDAIN	5 rue de l'Abbé Teillet

▶ NOUS REGRETTONS

le départ de...

01/01/16	Gabrielle GOURMAUD	57 rue des plantes Résidence Le Bocage
17/01/16	Claude CRABEL	La Griponnière
08/02/16	Dani BOURGOIN	Le Peux
04/04/16	Paulette ROUGEON	6 rue de la Croix
24/07/16	Serge DUBOIS	2 place des Charmes
29/07/16	Jacques CLAVEAU	53 le Pont
03/10/16	Jeanne BARBOTIN	57 rue des plantes Résidence Le Bocage
06/12/16	Magdeleine BAUDRY	34 rue de l'Andourie



OUVERTURE

DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi
9h-12h30 / 14h-18h
Tél. 02 51 51 60 04

PERMANENCE

DU MAIRE

Sur rendez-vous
Merci de contacter la mairie

GESTION DES

SALLES COMMUNALES

Réservation de l'Espace Ben-Hur
 et des salles de réunion en mairie.

Clés de l'Espace Ben-Hur
 et matériel du Pont d'Alma :
Frédéric ROUET 06 82 28 77 93

OUVERTURE

**DE LA DÉCHETTERIE
 DE LA CHÂTAIGNERAIE**

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
 14h-18h

Mercredi
 9h-12h / 14h-18h

Samedi
 9h-12h / 14h-18h
(particuliers UNIQUEMENT)

OUVERTURE

**DE LA BIBLIOTHÈQUE
 ET DU CYBERCENTRE**

Mercredi
 14h30-16h30

Samedi
 10h-12h

COMMUNAUTÉ

CHRÉTIENNE

de proximité d'Antigny

Paroisse Saint-Christophe des Châtaigners
Michel SIMONNEAU 02 51 51 62 00



PRÉSIDENT(E)S
 DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION

O.G.E.C.
 A.P.E.L.
 A.D.M.R.

Club l'Amicale Antignolais
 A.F.N. et Soldats de France
 Familles Rurales
 La Mère Ayve
 Football "Les Aiglons"
 Basket Club "L'Anvol"
 Tennis
 Badminton
 Palets Club "La Virgule"
 Société de Chasse
 Comité de Jumelage
 Pont d'Alma
 Foyer des Jeunes

El Niño de Quito

PRÉSIDENT(E)

PARIS Laurent
RAINEREAU Stéphane
CHARBONNEAU Roseline
et LUMINEAU Marylène
AVRIL Joël
GREAU Pierre
GRELIER Emmanuelle
LOISEAU Jean
ROBIN Noëlle
DESCHAMPS Frédérique
LELAURE Emilie
MERIET Emilie
CARTIER Patrice
TURPAUD Claude
BREMAUD Jean-Luc
PIPET Christel
RAMBAUD Adélaïde
LAMY Déborah
DENOUE Claudette

TÉLÉPHONE

06 08 31 71 70
 02 51 53 07 74
 02 51 51 61 22
 02 51 69 62 36
 02 51 51 60 48
 02 51 51 66 79
 02 51 51 32 35
 06 43 50 11 51
 02 51 51 68 23
 02 51 50 70 51
 02 51 52 49 78
 06 63 91 41 08
 02 51 51 66 98
 02 51 51 61 77
 06 35 23 59 48
 02 51 51 62 74
 06 98 58 89 43
 06 43 65 33 92
 02 51 51 63 15

PLANNING MANIFESTATIONS ET FÊTES

Janvier à Juillet 2017



JEUDI 05 JANVIER
VOEUX DU MAIRE

19h • Espace Ben-Hur

LUNDI 09 JANVIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A.F.N. et Soldats de France

19h • Espace Ben-Hur

JEUDI 12 JANVIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Club de l'Amicale Antignolais

14h • Espace Ben-Hur

VENDREDI 13 JANVIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

APEL/OGEC Ecole Saint-Joseph

19h • Ecole Saint-Joesph

MARDI 17 JANVIER

CINÉMA

Familles Rurales

20h30 • Espace Ben-Hur

VENDREDI 20 JANVIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Comité de Jumelage

20h • Espace Ben-Hur

SAMEDI 21 JANVIER

SORTIE AU MANOIR

APEL/OGEC

19h30 • Manoir Sainte Hermine

JEUDI 26 JANVIER

SOIRÉE TAROT

Comité de Jumelage

20h • Salle Groisy

VENDREDI 27 JANVIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mère-Ayve

20h30 • Espace Ben-Hur

SAMEDI 28 JANVIER

SOIRÉE PAËLLA

Club de Basket "L'Anvol"

19h30 • Espace Ben-Hur

JEUDI 02 FÉVRIER

MINI-CONCOURS DE BELOTE

Club de l'Amicale Antignolais

13h30 • Espace Ben-Hur

SAMEDI 11 FÉVRIER

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

Troupe du Breuil-Barret • La

Barretoise

20h30 • Espace Ben-Hur

DIMANCHE 12 FÉVRIER

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

Troupe du Breuil-Barret • La

Barretoise

14h30 • Espace Ben-Hur

MARDI 14 FÉVRIER

CINÉMA

Familles Rurales

14h30 à 20h30 • Espace Ben-Hur

SAMEDI 18 FÉVRIER

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

Troupe du Breuil-Barret

La Barretoise

20h30 • Espace Ben-Hur

DIMANCHE 19 FÉVRIER

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

Troupe du Breuil-Barret

La Barretoise

14h30 • Espace Ben-Hur

JEUDI 23 FÉVRIER

SOIRÉE TAROT

Comité de Jumelage

20h • Salle Groisy

VENDREDI 24 FÉVRIER

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

Troupe du Breuil-Barret

La Barretoise

20h30 • Espace Ben-Hur

SAMEDI 25 FÉVRIER

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

Troupe du Breuil-Barret

La Barretoise

20h30 • Espace Ben-Hur

JEUDI 02 MARS

MINI-CONCOURS DE BELOTE

Club de l'Amicale Antignolais

13h30 • Espace Ben-Hur

DIMANCHE 05 MARS

SPECTACLE "CHAPUZE"

APEL/OGEC Ecole Saint-Joseph

14h30 • Espace Ben-Hur

REPAS DANSANT

UNC/AFN/SDF

12h30 • Salle des Silènes

VENDREDI 10 MARS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

El niño de Quito

20h30 • Salle Groisy

MARDI 14 MARS

CINÉMA

Familles Rurales

20h30 • Espace Ben-Hur

VENDREDI 17 MARS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Familles Rurales

20h30 • Centre périscolaire

SAMEDI 18 MARS

POTÉE VENDEENNE

Club de foot "Les Aiglons"

19h30 • Espace Ben-Hur

SAMEDI 25 MARS

CONCOURS DE TAROT

Comité de Jumelage

14h • Espace Ben-Hur

JEUDI 30 MARS

GRAND CONCOURS

Club de l'Amicale Antignolais

13h30 • Espace Ben-Hur

SOIRÉE TAROT

Comité de Jumelage

20h • Salle Groisy

SAMEDI 1^{ER} AVRIL

MARCHE NOCTURNE

APEL/OGEC

18h30 • Départ Ecole Saint-Joseph

MARDI 11 AVRIL

CINÉMA

Familles Rurales

14h30 à 20h30 • Espace Ben-Hur

VENDREDI 21 AVRIL

SÉANCES DE VARIÉTÉS

Foyer des Jeunes

20h30 • Espace Ben-Hur

SAMEDI 22 AVRIL

SÉANCES DE VARIÉTÉS

Foyer des Jeunes

20h30 • Espace Ben-Hur

JEUDI 27 AVRIL

SOIRÉE TAROT

Comité de Jumelage

20h • Salle Groisy

VENDREDI 28 AVRIL

SÉANCES DE VARIÉTÉS

Foyer des Jeunes

20h30 • Espace Ben-Hur

SAMEDI 29 AVRIL

SÉANCES DE VARIÉTÉS

Foyer des Jeunes

20h30 • Espace Ben-Hur

CONCOURS 3P (palets, pétanque, ping-pong)

Club de Palet "La Virgule"

13h30 • Salle Omnisports

JEUDI 04 MAI

MINI-CONCOURS DE BELOTE

Club de l'Amicale Antignolais

13h30 • Espace Ben-Hur

VENDREDI 05 MAI

SÉANCES DE VARIÉTÉS

Foyer des Jeunes

20h30 • Espace Ben-Hur

SAMEDI 06 MAI

SÉANCES DE VARIÉTÉS

+ SOIRÉE DISCO

Foyer des Jeunes

20h • Espace Ben-Hur

LUNDI 08 MAI

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

10h15 • Antigny puis La Tardière

VENDREDI 12 MAI

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Club de Basket "L'Anvol"

20h30 • Espace Ben-Hur

JEUDI 25 AU DIMANCHE 28 MAI

ACCUEIL DE LA DÉLÉGATION

DE GROISY

JEUDI 25 MAI & JEUDI 29 JUIN

SOIRÉE TAROT

Comité de Jumelage

20h • Salle Groisy

VENDREDI 02 JUIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Club de Palet "La Virgule"

20h30 • Salle Groisy

SAMEDI 10 JUIN

FESTIVAL "MÉTIV'SON"

AAE

19h • Terrain Football Annexe

DIMANCHE 25 JUIN

KERMESSE

APEL/OGEC Ecole Saint-Joseph

Toute la journée • Espace Vert

SAMEDI 1^{ER} JUILLET

MANIFESTATION

Familles Rurales

10h • Espace Ben-Hur

VENDREDI 7 JUILLET

PIQUE-NIQUE COMMUNAL

ET FEU D'ARTIFICE

19h • Espace Vert



ECHO DE LA VIE
antignolaise

Prochaine parution : Juin 2017